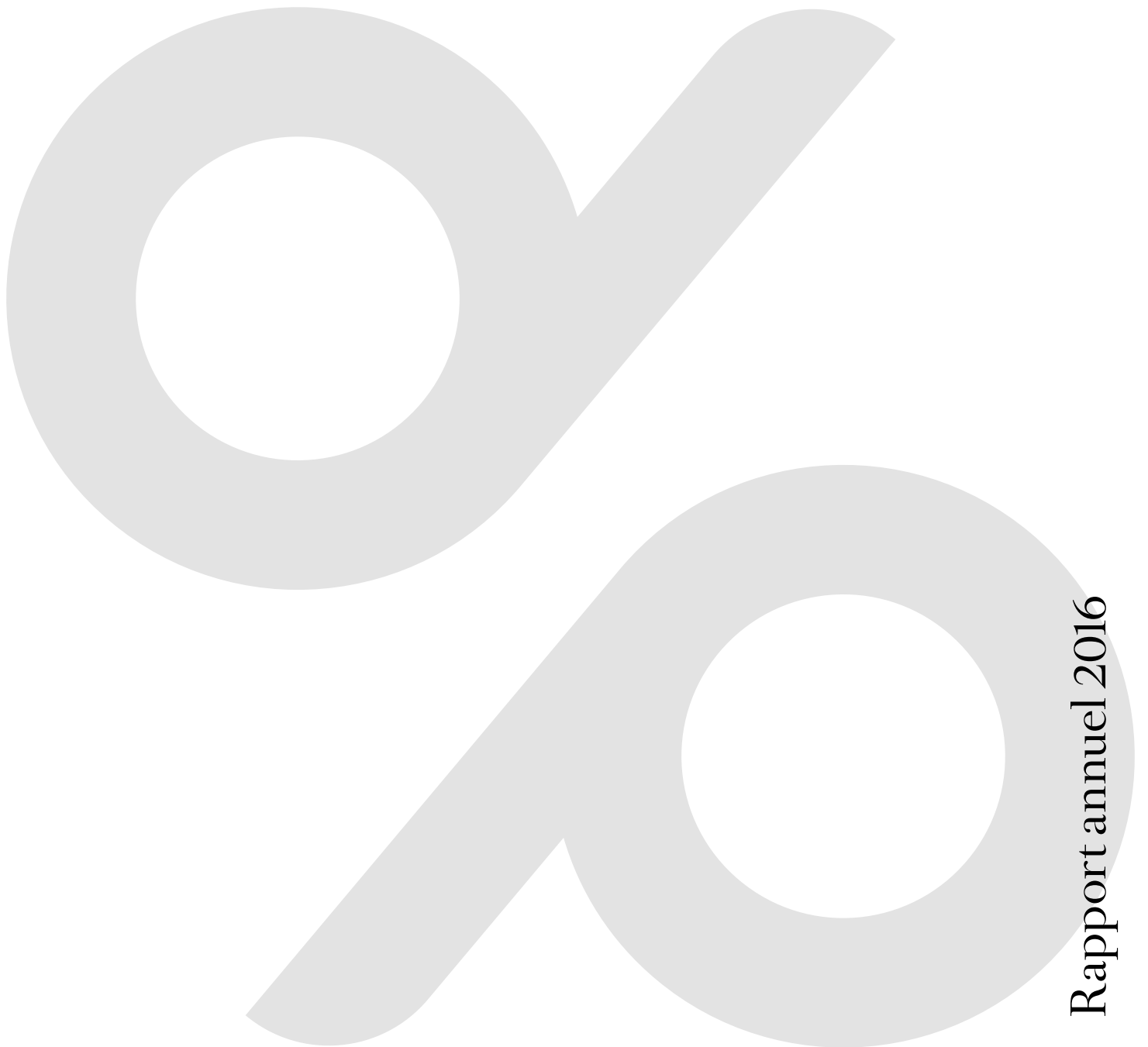

Comptes consolidés



Rapport annuel 2016

4	Bilan consolidé
6	État consolidé du résultat global
8	Tableau consolidé des variations des capitaux propres
10	Tableau consolidé des flux de trésorerie
12	1. Informations générales
12	2. Changements dans les principes et méthodes comptables
14	3. Résumé des principes et méthodes comptables
14	3.1 Principes de consolidation
15	3.2 Conversion des devises étrangères
15	3.3 Instruments financiers
19	3.4 Comptabilité de couverture
19	3.5 Contrats de location
20	3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)
20	3.7 Immobilisations incorporelles
21	3.8 Autres actifs
21	3.9 Dépréciation d'actifs
23	3.10 Provisions
23	3.11 Impôts
24	3.12 Avantages au personnel
24	3.13 Autres passifs
25	3.14 Capitaux propres
25	3.15 Produits et charges d'intérêts
25	3.16 Dividendes
25	3.17 Honoraires et commissions
26	3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers
26	3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie
26	4. Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers
27	5. Gestion des risques
27	5.1 Principes généraux
27	5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test
28	5.3 Risque de liquidité
33	5.4 Risque de marché
36	5.5 Risque de crédit
39	5.6 Risque de gestion de fortune
39	5.7 Risque opérationnel
40	5.8 Gestion du capital
41	6. Périmètre de consolidation
41	6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2016
42	6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2016
42	6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice
42	6.4 Filiales immobilières non consolidées
43	6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma
44	6.6 Informations par pays
45	7. Annexes relatives au bilan consolidé
45	7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande
45	7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction
46	7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

46	7.4 Actifs financiers disponibles à la vente
48	7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit
48	7.6 Prêts et créances sur la clientèle
49	7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
50	7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement
51	7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition
54	7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence
54	7.11 Autres actifs
54	7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction
55	7.13 Dettes envers les établissements de crédit
55	7.14 Dettes envers la clientèle
55	7.15 Dettes représentées par un titre
55	7.16 Dettes subordonnées
55	7.17 Provisions
56	7.18 Autres passifs
57	7.19 Impôts
58	7.20 Capitaux propres
59	7.21 Justes valeurs des instruments financiers
63	7.22 Transferts des actifs financiers
64	7.23 Compensation des actifs et passifs financiers
68	8. Annexes relatives au compte de résultats global consolidé
68	8.1 Produits et charges d'intérêts
68	8.2 Dividendes perçus
69	8.3 Commissions perçues et versées
69	8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction
70	8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats
70	8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats
71	8.7 Autres résultats opérationnels nets
71	8.8 Frais de personnel
72	8.9 Frais généraux et administratifs
72	8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
72	8.11 Dépréciations nettes sur actifs
73	8.12 Charge d'impôts
74	8.13 Autres éléments du résultat global
75	9. Droits et engagements
75	9.1 Actifs en dépôt à découvert
75	9.2 Droits et engagements de crédit
75	9.3 Garanties données et reçues
76	10. Avantages au personnel et autres rémunérations
76	10.1 Autres avantages à long terme
76	10.2 Avantages postérieurs à l'emploi
80	10.3 Paiements en actions
83	11. Parties liées
86	12. Événements postérieurs à la clôture
87	Émoluments du commissaire
88	Rapport du commissaire

Bilan consolidé

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Actif				
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	7.1	1.789.612	2.061.222	285.657
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.2	110.235	114.325	158.532
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	7.3	1.740.918	829.861	1.041.353
Actifs financiers disponibles à la vente	7.4	1.431.390	2.101.471	1.575.965
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.5	157.192	350.482	511.515
Prêts et créances sur la clientèle	7.6	1.690.640	1.678.708	1.605.768
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7.7	115.306	125.701	174.426
Immobilisations corporelles	7.8	86.460	76.617	68.602
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	7.9	385.454	394.664	65.700
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.10	183	13.527	13.277
Actifs d'impôts courants		5.820	9.455	5.577
Actifs d'impôts différés	7.19	9.134	10.603	8.221
Autres actifs	7.11	139.064	132.161	106.492
Total de l'actif		7.661.408	7.898.797	5.621.085

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Passif				
Dettes		6.762.497	6.996.257	4.994.055
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.12	134.719	142.401	159.490
Dettes envers les établissements de crédit	7.13	117.086	156.596	168.368
Dettes envers la clientèle	7.14	6.238.233	6.408.182	4.413.866
Dettes représentées par un titre	7.15	0	3.000	3.001
Dettes subordonnées	7.16	0	0	39.946
Provisions	7.17	80.983	80.274	45.868
Passifs d'impôts courants		48.807	40.740	44.169
Passifs d'impôts différés	7.19	11.867	17.588	10.360
Autres passifs	7.18	130.802	147.476	108.987
Capitaux propres		898.911	902.540	627.030
Capital souscrit	7.20	34.212	34.212	47.491
Primes d'émission	7.20	420.553	420.925	153.921
Réserves et report à nouveau	7.20	434.961	385.334	339.806
Réserves de réévaluation	7.20	(1.771)	(231)	55.807
Actions propres (-)	7.20	(47.605)	(45.956)	(55.008)
Résultat net de la période	7.20	57.877	107.643	84.380
Intérêts minoritaires		684	613	633
<i>Après le transfert des intérêts minoritaires acquis suite à des options émises</i>		0	0	(8.067)
Total du passif		7.661.408	7.898.797	5.621.085

État consolidé du résultat global¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Produits d'intérêts	8.1	51.385	65.614	65.950
Charges d'intérêts	8.1	(6.051)	(9.501)	(9.630)
Dividendes	8.2	5.950	5.274	11.453
Commissions perçues	8.3	468.954	469.775	301.841
Commissions versées	8.3	(137.030)	(140.415)	(93.517)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	8.4	23.366	19.419	(16.836)
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.5	(1.544)	(3.196)	18.389
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.6	9.990	67.623	52.666
Autres résultats opérationnels nets	8.7	20.961	(15.540)	14.431
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		63	266	894
Produit net		436.044	459.319	345.641
Frais de personnel	8.8	(180.284)	(191.079)	(133.457)
Frais généraux et administratifs	8.9	(145.706)	(110.924)	(62.383)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.10	(21.542)	(12.543)	(7.090)
Dépréciations nettes sur actifs	8.11	(7.467)	(21.587)	(39.974)
Résultat avant impôts		81.045	123.186	102.737
Charge d'impôts	8.12	(23.160)	(15.564)	(23.524)
Bénéfice net		57.885	107.622	79.213
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8.13	(2.754)	10.993	(4.543)
Total des autres éléments du résultat global² ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net		(2.754)	10.993	(4.543)
Réévaluation à la juste valeur – Actifs financiers disponibles à la vente	8.13	2.740	(68.993)	(20.958)
Écarts de conversion	8.13	(1.526)	1.963	202
Total des autres éléments du résultat global² qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net		1.214	(67.030)	(20.756)
Résultat global total		56.345	51.585	53.914

¹ La situation 31/12/2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

² Gains et pertes non réalisés comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Bénéfice net attribuable aux		57.885	107.622	79.213
actionnaires de la société mère		57.877	107.643	84.380
intérêts minoritaires		8	(21)	(5.167)
Résultat global total attribuable aux		56.345	51.585	53.914
actionnaires de la société mère		56.337	51.605	59.248
intérêts minoritaires		8	(20)	(5.334)

Tableau consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserves de réévaluation
Solde au 30.09.2013	47.491	184.392	328.098	81.101
Plans d'options en cours	0	1.075	0	0
Transactions sur actions propres	0	(31.546)	(19.666)	0
Dividendes versés	0	0	(42.501)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(995)	(59)
Affectation du résultat précédent	0	0	74.870	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(20.901)
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	(4.543)
Solde au 30.09.2014	47.491	153.921	339.806	55.598
Plans d'options en cours	0	641	0	0
Réduction de capital	(15.779)	(57.681)	(83.446)	0
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(44.101)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	3.469	0
Affectation du résultat précédent	0	0	84.380	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(57.997)
Regroupement d'entreprises	2.500	324.044	85.226	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2015	34.212	420.925	385.334	(2.399)
Plans d'options en cours	0	44	0	0
Transactions sur actions propres	0	(416)	0	0
Dividendes versés	0	0	(57.910)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(106)	0
Affectation du résultat précédent	0	0	107.643	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(14)
Écarts de conversion	0	0	0	0
Solde au 31.12.2016	34.212	420.553	434.961	(2.413)

(en milliers EUR)

Écarts de conversion	Actions propres	Résultat net de la période	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
7	(78.195)	74.870	637.764	596	638.360
0	0	0	1.075	0	1.075
0	23.187	0	(28.025)	0	(28.025)
0	0	0	(42.501)	(21)	(42.522)
0	0	0	(1.054)	5.282	4.228
0	0	(74.870)	0	0	0
0	0	84.380	84.380	(5.167)	79.213
0	0	0	(20.901)	(57)	(20.958)
202	0	0	202	0	202
0	0	0	(4.543)	0	(4.543)
209	(55.008)	84.380	626.397	633	627.030
0	0	0	641	0	641
0	5.796	0	(151.110)	0	(151.110)
0	3.256	0	3.256	0	3.256
0	0	0	(44.101)	(22)	(44.123)
0	0	0	3.469	22	3.491
0	0	(84.380)	0	0	0
0	0	107.643	107.643	(21)	107.622
0	0	0	(57.997)	(3)	(58.000)
0	0	0	411.770	0	411.770
1.959	0	0	1.959	4	1.963
2.168	(45.956)	107.643	901.927	613	902.540
0	0	0	44	0	44
0	(1.649)	0	(2.065)	0	(2.065)
0	0	0	(57.910)	0	(57.910)
0	0	0	(106)	63	(43)
0	0	(107.643)	0	0	0
0	0	57.877	57.877	8	57.885
0	0	0	(14)	0	(14)
(1.526)	0	0	(1.526)	0	(1.526)
642	(47.605)	57.877	898.227	684	898.911

Tableau consolidé des flux de trésorerie¹

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Bénéfice net		57.885	107.622	79.213
Éléments non monétaires inclus dans le bénéfice net et autres ajustements :		42.456	70.739	54.347
Impôts et impôts différés	8.12	23.160	15.564	23.524
Résultat provenant des entreprises associées, net des dividendes perçus		1.028	513	(894)
Charges des rémunérations fondées sur les actions		44	641	1.075
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion		(28)	0	0
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in) corporelles	7.8/7.9	23.697	22.753	35.497
Variations des provisions	7.17	663	17.855	721
Pertes (gains) nets sur investissements		(1.979)	(262)	(26)
Autres ajustements		(4.129)	13.675	(5.550)
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :		(417.153)	(823.311)	378.179
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur		(906.953)	257.821	(183.607)
Prêts et créances		84.362	(1.213.462)	262.761
Prêts et titres disponibles à la vente		672.112	(584.728)	(10.140)
Autres actifs		(14.673)	(3.554)	(29.354)
Passifs détenus à des fins de transaction		(7.695)	(27.968)	48.246
Dettes envers les établissements de crédit		26.525	(105.885)	(279.988)
Dettes envers la clientèle		(156.599)	796.456	565.035
Emprunts obligataires		0	(1)	(10.005)
Autres passifs		(114.232)	58.010	15.231
Impôts payés sur le résultat		(8.661)	(48.600)	(7.813)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)		(325.473)	(693.550)	503.926
Acquisition de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	6	0	1.134.412	(65)
Cession de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	6	12.483	0	0
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles		(19.890)	(14.730)	(9.048)
Vente d'immobilisations (in)corporelles		396	422	421
Acquisition de titres détenus jusqu'à l'échéance		0	(12.363)	0
Produits des cessions et des remboursements de titres détenus jusqu'à l'échéance		10.000	60.173	30.005
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)		2.989	1.167.914	21.313
Dividendes payés		(57.910)	(44.123)	(42.522)
Achat ou vente d'actions propres		(2.065)	9.052	(8.359)
Entrées provenant de l'émission ou remboursement de dettes subordonnées	7.16	0	(39.500)	(2.500)
Entrées provenant de l'émission de nouvelles actions, sorties provenant du rachat d'actions ou autres variations de capital		0	(156.906)	(19.666)
Autres financements		0	(3.017)	0
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)		(59.975)	(234.494)	(73.047)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)		727	9.244	(20)

¹ La situation 31.12.2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		(381.732)	249.114	452.172
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		862.788	613.674	161.502
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		481.056	862.788	613.674

Informations complémentaires

Intérêts perçus		63.662	83.267	79.117
Dividendes perçus		5.950	5.274	11.453
Intérêts versés		(32.900)	(36.666)	(36.399)

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

		481.056	862.788	613.674
Caisse et soldes avec les banques centrales	7.1	34.663	22.803	2.655
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	7.1	389.180	489.624	104.678
Prêts et avances aux établissements de crédit	7.5	57.213	350.361	506.341
Dont indisponible		0	0	0

1 Informations générales

L'Arrêté Royal du 5 décembre 2004 impose aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, qu'ils soient cotés ou non, d'établir leurs comptes consolidés sur la base des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union européenne, à partir de l'exercice comptable commençant le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date. C'est pourquoi les états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam sont préparés conformément aux normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2016 au sein de l'Union européenne.

Par contre, comme Banque Degroof Petercam n'a aucun titre de capitaux propres ou d'emprunts négocié ou en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières, les normes IFRS 8 (« Segments opérationnels ») et IAS 33 (« Résultat par action ») ne sont pas appliquées conformément à leur champ d'application.

C'est également pour cette raison que Banque Degroof Petercam ne communique pas d'informations intermédiaires au marché et par conséquent, n'a qu'une seule date de reporting, celle correspondant à sa date de clôture annuelle.

En 2015, Banque Degroof Petercam a changé la date de clôture de l'exercice social pour le faire courir du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Précédemment, l'exercice social couvrait la période du 1^{er} octobre au 30 septembre. À titre exceptionnel, l'exercice commencé le 1^{er} octobre 2014 s'est terminé le 31 décembre 2015, soit un exercice d'une durée totale de 15 mois. Par conséquent, certains montants présentés dans les états financiers ne sont pas directement comparables puisque l'exercice 2015 couvre une période plus longue que les autres exercices présentés. Suite à la fusion et conformément aux normes IFRS, le résultat de l'exercice 2015 reprend trois mois de résultat de la nouvelle entité Banque Degroof Petercam et douze mois de résultats de la Banque Degroof.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros à moins qu'il en soit spécifié autrement.

2 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (amendées) suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice :

- amendements à l'IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2010-2012) » ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2011-2013) » ;
- amendements à l'IAS 16 et à l'IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- amendements à l'IAS 16 et à l'IAS 41 « Agriculture : plantes productrices » ;
- amendements à l'IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » ;
- amendements à l'IAS 27 « La méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels » ;
- amendements à l'IAS 1 « Présentation des états financiers : initiative concernant les informations à fournir » ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2012-2014) » ;
- amendements à l'IFRS 10, IFRS 12 et l'IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation ».

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de la Banque Degroof Petercam, ni sur la présentation des états financiers.

Parmi les normes, amendements de norme ou interprétations publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) en date du 31 décembre 2016, ceux repris ci-après entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs :

DOCUMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- IFRS 9 « Instruments financiers » et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

DOCUMENTS PAS ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2016 ou après cette date ;
- IFRS 16 « Contrats de location », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 10 et à l'IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ». La date de leur application initiale a été reportée indéfiniment ;
- amendements à l'IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 15 « Clarification d'IFRS 15 », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 4 « Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2014-2016) », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2017 (une modification) ou 1^{er} janvier 2018 (les autres modifications), ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

Banque Degroof Petercam appliquera les textes précités lors de leur entrée en vigueur.

L'IFRS 9 (qui vise à substituer les exigences de l'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ») introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche substantiellement réformée de la comptabilité de micro-couverture. Banque Degroof Petercam a organisé un projet pour l'implémentation de cette norme à l'échelle du groupe en associant conjointement les départements Finance et Risks. La structure du projet comporte deux volets principaux. Le premier a trait à la mise en œuvre et à l'analyse des impacts des changements découlant des nouveaux critères de classement et d'évaluation des instruments financiers. À ce stade de l'avancement de ce volet, Banque Degroof Petercam a réalisé une étude d'impact global qui pourrait encore évoluer en fonction des travaux d'analyse et de diagnostics en cours. Néanmoins, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à une incidence matérielle de ces changements sur le bilan, les résultats ou les capitaux propres. Le second volet porte sur les actifs financiers soumis à dépréciations et les changements induits par la refonte du modèle de dépréciation, fondé dorénavant sur les pertes « attendues » plutôt que sur les pertes « subies » comme le prévoit l'IAS 39. Ce nouveau modèle vise à comptabiliser plus rapidement les pertes de valeur et nécessite de disposer d'une quantité importante d'informations incluant des données historiques et actuelles, et des perspectives de facteurs macro-économiques. Au stade actuel d'avancement de ce volet, Banque Degroof Petercam se focalise sur la définition des choix structurants et la collecte des informations actuellement disponibles. En ce qui concerne les impacts chiffrés, il est trop tôt pour donner une fourchette chiffrée qui puisse être représentative de l'incidence de l'application des nouvelles exigences. Toutefois, vu l'élargissement du champ d'application des dépréciations, Banque Degroof Petercam s'attend à une constitution plus élevée de provision pour pertes de valeur. Par ailleurs, Banque Degroof Petercam n'utilisant pas actuellement les dispositions de l'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture, envisage, suite au passage à l'IFRS 9, de remettre à plat l'utilisation de la comptabilité de couverture.

L'IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les interprétations qui y sont associées. Cette nouvelle norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers, aux contrats d'assurance et aux contrats de location) et introduit un modèle unique afin de déterminer quand comptabiliser les produits des activités ordinaires, et pour quel montant. Bien que les nouveaux principes de l'IFRS 15 puissent entraîner une modification des modalités de reconnaissance de certains revenus, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas, au vu des activités principales du groupe, à un effet significatif de ces nouvelles dispositions sur les résultats. Une analyse des impacts éventuels est en cours de réalisation.

L'IFRS 16 est appelée à remplacer l'IAS 17 « Contrats de location ». Le changement le plus important, qu'apporte l'IFRS 16, est que la plupart des contrats de location seront portés au bilan des preneurs. La nouvelle norme abandonne pour ceux-ci la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, en traitant tous les contrats (avec deux exceptions) comme des contrats de location-financement. En ce qui concerne la comptabilité du bailleur, de nombreux aspects demeureront les mêmes. Une analyse d'impact de la mise en place de cette norme sera réalisée en 2017.

Pour les autres textes précités, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

3 Résumé des principes et méthodes comptables

Dans les principes et méthodes comptables décrits ci-après, il faut entendre par « gains et pertes comptabilisés en fonds propres », ceux qui doivent être spécifiquement repris en autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS.

3.1 Principes de consolidation

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les comptes de la société mère et de ses filiales qui dépassent un seuil de matérialité. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par Banque Degroof Petercam, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur ces filiales. Quant au seuil de matérialité, il est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à Banque Degroof Petercam et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les comptes de la maison mère et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux.

PARTENARIATS

Les partenariats désignent toute entreprise dont Banque Degroof Petercam a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision concernant les activités pertinentes ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

Si ces derniers sont supérieurs au seuil de matérialité, ils sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence pour les partenariats définis comme étant des coentreprises (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur l'actif net de celles-ci) ou selon la méthode d'intégration de la quote-part d'intérêt dans les actifs et dettes, produits et charges pour les partenariats définis comme étant des entreprises communes (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs, relatifs à celles-ci), à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seront plus comptabilisés de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes du partenariat sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle Banque Degroof Petercam exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

3.2 Conversion des devises étrangères

CONVERSION DES COMPTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de Banque Degroof Petercam (EUR), sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte.

Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entreprise étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette entité et par conséquent, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Les différences de change résultant de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

En cas de cession des entités susmentionnées, les différences de change comptabilisées en fonds propres sont incluses dans le calcul de la plus ou moins value et donc, comptabilisées en compte de résultats.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères au sein des comptes individuels des entités de Banque Degroof Petercam sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultats.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé. Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

3.3 Instruments financiers

3.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

3.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si Banque Degroof Petercam a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

3.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins

de transaction». Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans les revenus « Dividendes ».

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur, intérêts courus inclus, sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ».

3.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants :

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « mismatch comptable ») qui surviendrait si elle n'était pas utilisée ; ou
- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan. Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie « Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont évalués de la même manière que les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, s'ils sont significatifs, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants de dépréciation sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

3.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que Banque Degroof Petercam a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants des dépréciations sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

3.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués

initialement à la juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la réalisation ou d'une perte de valeur de ces actifs, les résultats de réévaluation cumulés, préalablement comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en résultat sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats » ou, pour les dépréciations sous la rubrique « Dépréciations ».

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans le compte « Dividendes ».

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, de la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que de la catégorie des prêts et créances.

3.3.8 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en résultat dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

3.3.9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution. La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues. Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, la Banque utilise principalement les modes de valorisation suivants :

MARCHÉ ACTIF

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes, etc.) qui utilisent des données de marché observables.

La valorisation de ces dérivés inclut une correction pour le risque de crédit (CVA – Credit Value Adjustment ; DVA – Debit Value Adjustment). L'ajustement CVA consiste à adapter la juste valeur des dérivés afin de tenir compte de la solvabilité de la contrepartie dans leur valorisation. De même, l'ajustement DVA reflète l'effet de la qualité de crédit de Banque Degroof Petercam sur la valorisation des dérivés.

Pour les valorisations qui utilisent les cours « milieu de marché » comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs. Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément « Day 1 profit and loss ») est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en résultat est déterminée individuellement.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF – INSTRUMENTS DES CAPITAUX PROPRES (ACTIONS NON COTÉES)

En absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

3.3.10 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultats comme un dérivé autonome. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

3.3.11 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- la Banque a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si la Banque ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, la Banque maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

3.4 Comptabilité de couverture

Les opérations de couverture visent à réduire ou éliminer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix au travers d'instruments financiers dérivés ou non dérivés. Pour qualifier une opération pour la comptabilité de couverture et mettre en place la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- rédiger une documentation formalisée sur l'instrument de couverture et sur le sous-jacent à couvrir décrivant la relation de couverture, la stratégie et la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation ;
- démontrer que la couverture sera efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert lors de sa mise en place et au cours des exercices ultérieurs ;
- avoir la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et
- mesurer l'efficacité de la couverture de façon continue (tests d'efficacité rétrospectifs et prospectifs) au minimum à chaque clôture comptable jusqu'à l'échéance de la couverture.

Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur classification dans les catégories suivantes :

COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de juste valeur du dérivé ou de l'instrument de couverture non dérivé désigné et qualifié dans une relation de couverture en juste valeur sont comptabilisées en résultat dans le poste « Résultat net sur la comptabilité de couverture » au même titre que les variations de juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert. Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé inscrit au bilan sur l'élément couvert, dans le cas d'un instrument financier porteur d'intérêts, est amorti en résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments, cet ajustement est amorti linéairement. Pour un instrument financier non porteur d'intérêts, l'ajustement cumulé sur l'élément couvert est reconnu en résultat seulement à l'échéance (ou décomptabilisation) de l'élément couvert.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie est différée dans une rubrique spécifique des capitaux propres en « réserves de réévaluation ». La partie inefficace des variations de juste valeur est comptabilisée directement au compte de résultats. Les gains et pertes précédemment inscrits en fonds propres sont transférés en résultat et comptabilisés en produits ou charges au fur et à mesure que l'instrument couvert impacte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue ou si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, les montants cumulés stockés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'au moment où la transaction prévue affecte le résultat. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, ces montants sont immédiatement comptabilisés en résultat.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'investissement net dans une entité étrangère suit les mêmes principes comptables que la couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes inscrits en fonds propres sont transférés en résultat lors de la cession ou liquidation de l'activité à l'étranger.

3.5 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE PRENEUR EN CONTRAT DE LOCATION

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultats linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte période entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. La dette financière correspondante

est enregistrée au passif du bilan comme emprunt. La charge financière est reconnue en résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE BAILLEUR

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée, le cas échéant de la valeur résiduelle du bien, est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Banque Degroof Petercam applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composant (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de leur valeur résiduelle. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation ou composant	Durée d'utilité
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 à 50 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les œuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou valoriser la valeur du capital investi. Si la partie utilisée pour compte propre peut être cédée séparément ou donnée en location via un contrat de location-financement, cette partie est comptabilisée comme immobilisation corporelle. Dans le cas contraire, le bien immobilier est considéré comme immeuble de placement si la partie utilisée pour compte propre ne représente qu'une part insignifiante de l'investissement total.

3.7 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce achetés et les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, selon leur nature, sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 5 ans, à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en

charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charge quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède généralement pas 20 ans.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition peuvent être générés lors de l'acquisition d'une filiale, d'un partenariat ou d'une entreprise associée. Ces écarts représentent la différence entre le coût d'acquisition (incluant les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises) et les fonds propres retraités en IFRS, c'est-à-dire après la comptabilisation à la juste valeur (via fonds propres) de tous les actifs et passifs identifiables au sens IFRS. Si cet écart est positif, il est inscrit au bilan en tant qu'actif incorporel. S'il est négatif, il est pris en résultat après vérification des actifs et passifs identifiables ainsi que de leur valorisation. Par la suite, chaque élément comptabilisé sera évalué selon les mêmes règles d'évaluation appliquées aux actifs de nature similaire.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. En effet, les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Afin de réaliser le test de dépréciation et vu qu'un écart d'acquisition ne génère jamais de flux de trésorerie de manière indépendante, il doit être alloué à chaque unité génératrice de trésorerie qui s'attend à bénéficier des synergies provenant du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être une entité juridique ou un secteur d'activité ; celles-ci peuvent être aussi déterminées sur base de critères géographiques ou d'une association d'éléments précités.

Par contre, un changement de pourcentage de détention dans une filiale (entité dont Banque Degroof Petercam a déjà le contrôle) est à considérer comme une opération entre actionnaires. Par conséquent, si l'opération n'engendre pas un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est réalisé et donc, la différence entre le prix d'acquisition ou de vente et la valeur comptable des fonds propres acquis ou vendus est imputée directement en fonds propres.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'écart d'acquisition est calculé après avoir réévalué la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition complémentaire. L'éventuel profit ou perte généré par cette réévaluation est comptabilisé en résultat.

3.8 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs.

3.9 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

À chaque date de reporting, Banque Degroof Petercam apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultats. Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition.

ACTIFS FINANCIERS

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur

de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif :

- difficultés financières significatives de l'émetteur ;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal ;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières ;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière ;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières) ;
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du groupe ;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et ensuite, sur base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de Banque Degroof Petercam en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés. Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la rubrique « Dépréciations » en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultats sous la rubrique « Dépréciations ».

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en résultat dans le poste « Dépréciations ».

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultats (« Dépréciations »). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

AUTRES ACTIFS

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultats sous le poste « Dépréciations ». Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation. La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité dans l'ordre suivant :

- en premier lieu, à l'écart d'acquisition associé à l'UGT ;
- puis, aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition ne peut pas être reprise ultérieurement.

3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Banque Degroof Petercam a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée. Par ailleurs, le montant de la provision est majoré des coûts externes directement associés au règlement d'une obligation spécifique.

3.11 Impôts

IMPÔTS COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur dans chaque pays d'implémentation des sociétés du groupe à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles :

- générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit :

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, et écarts actuels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice), en ce cas ils sont imputés sur les capitaux propres et, ensuite, reconnus en résultat si les gains et pertes précédemment inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat.

3.12 Avantages au personnel

AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que ceux liés à l'intéressement ou aux primes, à condition que leur règlement intégral ne soit pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

La partie dont le paiement est attendu dans plus d'un an fait l'objet d'une provision.

ENGAGEMENTS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Banque Degroof Petercam offre différents régimes de retraite, tant à cotisations définies qu'à prestations définies, dans le respect de la réglementation nationale ou des pratiques du secteur.

Pour les régimes à cotisations définies où l'engagement de la Banque consiste à verser le montant prévu à cet effet, ce dernier est comptabilisé en charge de l'exercice.

Les régimes à prestations définies sont les plans où la Banque a l'obligation de verser des contributions complémentaires aux régimes si ces derniers n'ont pas assez d'actifs pour éteindre les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés. Pour ces régimes, la charge imputée dans le compte de résultats est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées de manière à répartir le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du membre du personnel. Le complément éventuel des obligations de la Banque par rapport aux actifs détenus par les régimes fait l'objet d'une provision. Les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, se comptabilisent immédiatement et totalement dans les autres éléments du résultat global. Tous les calculs nécessaires sont effectués par un actuinaire indépendant.

AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certaines sociétés du groupe offrent une prise en charge totale ou partielle du coût d'une assurance « Soins de santé » aux membres du personnel sous contrat avec l'entreprise au moment de leur retraite. L'engagement estimé du groupe fait l'objet d'une provision pendant la durée d'activité des membres du personnel et est déterminé sur base d'une méthode similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les différents calculs sont également réalisés par un actuinaire indépendant.

AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Des options sur actions sont octroyées à la direction et à certains employés. Le coût des services rendus est déterminé par rapport à la juste valeur des options sur actions et est comptabilisé progressivement sur la période d'acquisition des droits correspondant à la période de services rendus. La juste valeur des options est calculée soit sur base de techniques de valorisation Black and Scholes, soit sur base d'un modèle basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo en fonction des caractéristiques spécifiques à chaque plan.

Dans le cadre de plans prévoyant un règlement en actions, la juste valeur utilisée est celle définie lors de l'acceptation finale des bénéficiaires. Par contre, le nombre d'options est mis à jour afin de tenir compte uniquement de celles qui seront probablement exercées. Conformément à l'IFRS 2, seuls les plans d'options sur actions prévoyant un règlement en actions émis après le 7 novembre 2002 sont pris en considération. La charge issue de ce traitement est prise en compte de résultats avec comme contrepartie les fonds propres.

Pour les plans prévoyant un règlement en espèces, la juste valeur est recalculée à chaque clôture en tenant compte des données de marché et du nombre d'options exerçables. La charge issue de cette réévaluation est prise en compte de résultats avec comme contrepartie la comptabilisation d'une dette.

3.13 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les avantages du personnel à court terme, les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

3.14 Capitaux propres

FRAIS D'ÉMISSION DE CAPITAL

Les frais d'émission de nouvelles actions qui ne sont pas liées à un regroupement d'entreprises, sont portés en diminution des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

DIVIDENDES

Les dividendes sur actions de l'exercice ne sont pas déduits des fonds propres à la date de clôture. Le montant du dividende proposé à l'assemblée générale est repris au sein du chapitre réservé aux événements postérieurs à la clôture.

ACTIONS PROPRES

Lorsque Banque Degroof Petercam ou une de ses filiales achète des actions propres, le prix d'acquisition est imputé directement en diminution des fonds propres. Les résultats générés lors de la vente d'actions propres sont également directement imputés en capitaux propres.

Les dividendes sur actions propres détenues par la Banque et ses filiales sont éliminés et donc, non compris dans le montant total de la distribution proposée.

AUTRES COMPOSANTS

Les autres éléments influençant les capitaux propres comme, entre autres, le traitement des plans d'options sur actions propres, la réévaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, les transactions entre actionnaires ou encore l'impact des devises étrangères ainsi que les traitements de consolidation, sont expliqués ci-avant au sein de leurs points respectifs.

3.15 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultats pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêt continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous la même rubrique (« Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ») que les fluctuations de la juste valeur.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

3.16 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

3.17 Honoraires et commissions

Banque Degroof Petercam reconnaît en résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont généralement considérées pour la détermination de ce taux. Il s'agit notamment des commissions d'octroi de prêt et d'ouverture de crédit.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit, pour autant qu'elles soient significatives et qu'il est probable que le client s'engage dans la convention de prêt, sont différées et comptabilisées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif du prêt. Dans le cas contraire, elles sont prises en compte pro rata temporis sur la durée de l'engagement.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en résultat lors de l'exécution de cet acte.

3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que les produits et charges d'intérêts des dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et toute inefficacité constatée dans une relation de couverture.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les soldes disponibles auprès des banques centrales, les comptes à vue auprès des institutions de crédits et les prêts et créances aux institutions de crédit échéant à moins de trois mois à dater de leur date d'acquisition.

Banque Degroof Petercam présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions autres que de la trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Les flux d'impôts, les intérêts perçus et les intérêts payés sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles. Les dividendes perçus sont classés parmi les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les dividendes versés sont enregistrés comme flux de trésorerie des activités de financement. Les instruments de capitaux propres inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans les activités opérationnelles.

4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS oblige l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la direction pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants :

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés ;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les hypothèses relatives à l'évaluation des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés ;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions.

5 Gestion des risques

5.1 Principes généraux

La politique de gestion des risques du groupe a été définie par le comité de direction de la Banque, en accord avec la tolérance aux risques définie dans le modèle de capital économique (ICAAP¹) de la Banque et validée par le comité des risques.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le comité de direction a délégué certaines de ses responsabilités aux comités suivants :

- Le comité almac est responsable pour le groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé.
- Le comité des crédits est responsable de l'octroi des nouvelles lignes de crédits et des nouvelles limites (sur opérations de marché) aux contreparties non bancaires. Il assure également la révision des lignes de crédits et limites existantes.
- Le comité limites est responsable pour le groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires et brokers. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département de risk management. Celui-ci assure un suivi des risques de marché, de liquidité, de crédit et de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test

En décembre 2014, la Banque Degroof a été ajoutée à la liste des banques significatives au niveau européen par la Banque centrale européenne. Elle est depuis soumise au contrôle prudentiel direct de la BCE.

La Banque a dès lors été soumise à l'exercice de « comprehensive assessment » durant l'année 2015. L'exercice a été effectué sur base des données au 31 décembre 2014. Bien que celui-ci ait porté exclusivement sur la Banque Degroof (puisque avant la fusion avec Petercam), ses résultats restent globalement valables pour Banque Degroof Petercam étant donné l'absence d'activités de crédit et de positions pour compte propre chez Petercam.

Un exercice de comprehensive assessment se compose de deux parties : l'Asset Quality Review (AQR) et le stress test. L'Asset Quality Review consiste en une analyse approfondie des actifs (principalement les crédits) et des processus comptables de la banque contrôlée. L'objectif est de s'assurer que le niveau de fonds propres de la banque (ratio CET₁) reflète la réalité, et que toutes les provisions nécessaires ont bien été prises. L'exercice AQR résulte en une correction du ratio CET₁ (adjusted CET₁) qui est utilisé comme point de départ pour le stress test. Le stress test consiste quant à lui à s'assurer que la banque disposera, même en cas de crise importante, d'un ratio CET₁ suffisant sur les trois années à venir. Deux scénarios (un premier appelé scénario de base qui simule une évolution normale des facteurs de marché, et un second appelé scénario défavorable qui simule une crise importante) sont appliqués aux résultats et au bilan de la banque. Les seuils minima de ratio CET₁ à respecter sont de 8 % dans le scénario de base et de 5,5 % dans le scénario défavorable. Si une banque tombe en-dessous de ces seuils dans le stress test, elle dispose de neuf mois suivant la publication des résultats pour remédier à la situation.

¹ Internal Capital Adequacy Assessment Process.

La Banque a réussi cet exercice de comprehensive assessment avec une marge confortable. Elle n'est en effet que très faiblement impactée par le stress test et termine avec un CET1 largement supérieur aux exigences minimales réglementaires:

	Résultat de la Banque	Exigence minimale réglementaire
Scénario de base	17,8 %	8 %
Scénario défavorable	14,2 %	5,5 %

Ces excellents résultats confirment le faible risque du bilan de la Banque, la bonne gestion de ses risques ainsi que sa profitabilité.

5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que Banque Degroof Petercam ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

La gestion de la liquidité a pour objectif principal d'assurer au groupe un financement suffisant, même dans des conditions très défavorables. La stratégie de liquidité au niveau consolidé est mise en oeuvre par le comité almac, mensuellement, et la gestion au jour-le-jour a été déléguée aux départements de trésorerie des salles des marchés de Bruxelles et Luxembourg, sous la supervision du risk management.

Le risk management s'assure que Banque Degroof Petercam puisse assurer sa liquidité dans tous les scénarios de crise, qu'il s'agisse d'une crise de liquidité de marché ou d'une crise de liquidité spécifique à Banque Degroof Petercam. Les hypothèses de ces scénarios sont réévaluées régulièrement. Les flux de trésorerie doivent rester positifs dans chacun des scénarios, qui sont suivis quotidiennement. Les scénarios de stress test internes sont complétés par les stress test réglementaires de Bâle III (LCR et NSFR).

Le modèle de liquidité de Banque Degroof Petercam peut se résumer comme suit :

- une large base de dépôts de la clientèle, provenant de plusieurs entités du groupe. À ce titre, la fusion entre Banque Degroof et Petercam a contribué à renforcer la base de dépôts stables déjà importante de Banque Degroof par l'apport des dépôts clients de Petercam ;
- une indépendance complète par rapport au financement interbancaire : la Banque n'a pas besoin de recourir au marché interbancaire pour se financer ;
- un « loan to deposit ratio » faible, ce qui exprime le fait que le montant des crédits octroyés est largement inférieur au total des dépôts de la clientèle ;
- des portefeuilles liquides et pour la plupart rapidement mobilisables par des opérations de repos auprès de la Banque centrale européenne.

Le tableau ci-après détaille les échéances de nos actifs et passifs¹. Le Gap de liquidité est basé sur les maturités contractuelles. Le Gap de liquidité corrigé est calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires²:

(en milliers EUR)

31.12.2016	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ³	1.789.612	159.781	0	0	0
Créances sur la clientèle	162.778	235.347	297.651	931.999	61.406
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	89.533	839.487	1.797.439	544.161
Dérivés	0	3.564.222	567.451	54.038	10.303
Dérivés de taux	0	3.447	14.189	54.038	10.303
IRS	0	3.447	14.189	54.038	10.303
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	3.560.775	533.262	0	0
Total actif	1.952.390	4.048.883	1.704.589	2.783.476	615.870
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	105.537	11.525	35	0	0
Dettes envers la clientèle	5.889.766	281.427	41.685	8.972	0
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Dérivés	0	3.570.137	571.972	56.861	7.573
Dérivés de taux	0	9.826	19.411	56.861	7.573
IRS	0	9.827	19.411	56.861	7.573
Autres dérivés de taux	0	(1)	0	0	0
Dérivés de change	0	3.560.311	552.561	0	0
Garanties financières émises	0	114.666	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	338.272	0	0	0
Total passif	5.995.303	4.316.027	613.692	65.833	7.573
Gap de liquidité	(4.042.913)	(267.144)	1.090.897	2.717.643	608.297
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.496.514	(59.154)	0	(1.891.125)	(546.235)
Gap de liquidité corrigé	(1.546.399)	(326.300)	1.090.897	826.518	62.062

¹ Les montants des actifs et passifs financiers incluent tous les flux, y compris les intérêts futurs.

² 82 % du portefeuille non-souverain et 76% du portefeuille souverain sont considérés comme mobilisables rapidement via repo auprès de la Banque centrale européenne.

³ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la Banque centrale.

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2015	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	2.061.222	350.571	0	0	0
Créances sur la clientèle	167.473	268.927	461.083	722.673	48.842
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	220.555	724.436	1.563.399	319.982
Dérivés	0	4.114.423	996.688	88.210	7.348
Dérivés de taux	0	1.671	6.223	15.674	7.348
IRS	0	1.671	6.223	15.668	7.348
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	4.112.752	990.465	72.536	0
Total actif	2.228.695	4.954.476	2.182.207	2.374.282	376.172
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	82.397	5.715	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5.774.219	477.401	121.691	2.277	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	3.000	0
Dérivés	0	4.134.295	1.007.688	107.804	7.441
Dérivés de taux	0	6.765	14.878	35.332	7.441
IRS	0	6.765	14.878	35.318	7.441
Autres dérivés de taux	0	0	0	14	0
Dérivés de change	0	4.127.530	992.810	72.472	0
Garanties financières émises	0	93.131	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	230.155	0	0	0
Total passif	5.856.616	4.940.697	1.129.379	113.081	9.319
Gap de liquidité	(3.627.921)	13.779	1.052.828	2.261.201	366.853
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.737.754	(189.939)	(796.605)	(1.423.814)	(327.397)
Gap de liquidité corrigé	(890.167)	(176.160)	256.223	837.387	39.456

¹ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la Banque centrale.

(en milliers EUR)

30.09.2014	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	271.981	506.339	5.172	13.678	0
Créances sur la clientèle	180.855	247.795	285.633	803.893	54.997
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	85.277	257.091	1.829.688	300.381
Dérivés	0	5.253.656	830.266	162.530	3.588
Dérivés de taux	0	7.381	6.533	23.163	3.588
IRS	0	4.401	6.533	23.163	3.588
Autres dérivés de taux	0	2.980	0	0	0
Dérivés de change	0	5.246.275	823.733	139.367	0
Total actif	452.836	6.093.067	1.378.162	2.809.789	358.966
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	91.905	59.325	14.026	0	0
Dettes envers la clientèle	3.915.806	302.964	133.493	47.250	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	41.201	3.000	0
Dérivés	0	5.223.339	836.864	190.133	3.169
Dérivés de taux	0	10.429	16.317	50.873	3.169
IRS	0	7.458	16.317	50.873	3.169
Autres dérivés de taux	0	2.971	0	0	0
Dérivés de change	0	5.212.910	820.547	139.260	0
Garanties financières émises	0	98.020	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	261.059	0	0	0
Total passif	4.007.711	5.944.707	1.025.584	240.383	5.047
Gap de liquidité	(3.554.875)	148.360	352.578	2.569.406	353.919
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.153.966	(28.220)	(184.082)	(1.640.786)	(300.381)
Gap de liquidité corrigé	(1.400.909)	120.140	168.496	928.620	53.538

Les actifs grevés du groupe Degroof Petercam représentent un total d'EUR 673 millions fin 2016 et constituent 9,20 % du total bilantaire.

Pour les chiffres de 2015, chaque montant détaillé ci-après aurait dû être la valeur médiane des données trimestrielles relatives aux douze mois précédents. Cependant, suite à la fusion entre la Banque Degroof SA et Petercam SA et afin de mieux refléter la réalité économique, les chiffres détaillés ci-après ne concernent que le dernier trimestre de l'exercice.

Concernant les chiffres de 2016, et conformément à la circulaire NBB_2015_03 du 12 janvier 2015, ce sont les valeurs médianes relatives aux douze mois précédents qui sont présentées.

Les actifs grevés de la Banque concernent uniquement des montants donnés en garantie dans le cadre d'opérations sur dérivés.

Annexes aux comptes consolidés

Les tableaux ci-après détaillent les actifs selon qu'ils soient grevés, ou non :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur comptable des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur comptable des non actifs grevés
31.12.2016				
Actifs du groupe Degroof Petercam	672.659	n/a	7.315.150	n/a
dont instruments de capitaux propres	0	0	91.229	91.229
dont titres de créance	537.057	537.665	3.020.227	2.887.075
dont autres actifs	0	n/a	730.688	n/a
31.12.2015¹				
Actifs du groupe Degroof Petercam	709.525	n/a	7.189.272	n/a
dont instruments de capitaux propres	0	0	97.572	97.572
dont titres de créance	667.059	668.087	2.328.121	2.329.334
dont autres actifs	0	n/a	740.520	n/a

Les garanties reçues par la Banque sont réparties dans le tableau suivant, en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

(en milliers EUR)

	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis	Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés
31.12.2016		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam	0	572.566
dont instruments de capitaux propres	0	0
dont titres de créance	0	516.997
dont autres actifs	0	51.813
31.12.2015¹		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam	3.312	924.864
dont instruments de capitaux propres	0	0
dont titres de créance	0	924.864
dont autres actifs	0	0

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-après :

(en milliers EUR)

	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, garanties reçues et titres de créance propres émis, autres que des obligations
31.12.2016		
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	613.521	672.849
31.12.2015¹		
Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés	723.781	817.229

Il est important de noter que la Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées (covered bonds). Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du repo, le prêt-emprunt de titres ou le collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés.

Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active.

¹ Les chiffres au 31/12/2015 ont été revus en raison d'une nouvelle présentation des charges pesant sur les actifs.

5.4 Risque de marché

5.4.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, etc.) affectant la valeur des positions pour compte propre de la Banque.

Les activités de trésorerie, de change, de liquidity providing en actions et d'intermédiation en options sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-At-Risk (VAR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarios, la sensibilité des options (delta, gamma, vega, etc.) et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent aux limites fixées par le comité de direction et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport à nos fonds propres.

5.4.2 Risques de marché à court terme

5.4.2.1 Risque de taux d'intérêt

L'activité principale de la Banque en gestion de taux d'intérêt à court terme est la gestion de sa trésorerie. Cette activité est complétée par une activité réduite en intermédiation obligataire.

Au niveau quotidien, le risk management suit le risque de taux via deux indicateurs :

- la Value Basis Point (« VBP ») par rapport aux limites attribuées à l'activité de trésorerie par le comité almac ;
- la VAR historique.

5.4.2.2 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture du risque de change généré par tous les départements de la Banque et d'intermédiation pour des institutionnels, principalement des OPC.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

5.4.2.3 Risque actions & options

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque actions quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

En ce qui concerne les options, les risques sont suivis selon différents indicateurs, principalement la sensibilité aux mouvements des principaux facteurs sous-jacents (delta, gamma et vega) et la Value-At-Risk.

Annexes aux comptes consolidés

Tableau de synthèse des indicateurs de sensibilité des activités de marché à court terme :

(en milliers EUR)

2016		31.12.2016	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(112,5)	(105,8)	(88,3)	(127,3)
Risque de change	Nominal	1.621,00	1.251,00	311	3.645,00
	VAR 99 %	49,34	50,53	8,08	256,34
Risque actions	Nominal	2.600,00	1.826,00	700	2.800,00
	VAR 99 %	194,25	120,95	22,74	202,88
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

2015		31.12.2015	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(100,9)	(56)	(23,2)	(100,9)
Risque de change	Nominal	1.007,00	1.605,00	353	3.595,00
	VAR 99 %	39,1	35,57	8,39	80,87
Risque actions	Nominal	500	1.342,00	400	2.300,00
	VAR 99 %	25,3	61,44	18,23	113,5
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

2014		30.09.2014	Moyenne	Minimum	Maximum
Risque de taux	VBP	(37,8)	(47,4)	(25,4)	(73,7)
Risque de change	Nominal	1.779,00	2.387,00	892	4.812,00
	VAR 99 %	17,24	45,18	1,66	96,33
Risque actions	Nominal	100	1.545,00	100	2.400,00
	VAR 99 %	11,29	51,19	2	92,59
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

5.4.3 Long terme

5.4.3.1 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement au comité almac à l'aide d'une norme définie en terme de durée gap. Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1 %, allouée par le comité de direction à l'activité de transformation du groupe. Celle-ci inclut tous les postes du bilan¹ et donc également les positions de trésorerie.

En complément, conformément à Bâle II, un stress test compare la perte qui serait enregistrée en cas de hausse parallèle des taux de 2 % aux capitaux propres. Le résultat de ce test s'établit à 9 % des fonds propres utiles au 31 décembre 2016.

Cette analyse est complétée par un suivi en Value Basis Point, qui ne prend en compte que les éléments sensibles au risque de taux, toutes échéances confondues.

¹ Les postes dont la durée ne peut être calculée, tels que les actions, comptes à vue, etc. font l'objet d'une hypothèse.

La perte en cas de hausse des taux de 1 % s'élevait à :

(en milliers EUR)

2016

AU 31.12.2016	20.763
Moyenne de la période	23.206
Maximum de la période	25.706
Minimum de la période	19.254

2015

AU 31.12.2015	23.448
Moyenne de la période	23.054
Maximum de la période	25.528
Minimum de la période	20.503

2014

AU 30.09.2014	25.500
Moyenne de la période	24.800
Maximum de la période	27.600
Minimum de la période	22.400

5.4.3.2 Risque actions

Le risque actions à long terme est le risque que la valeur des fonds propres de la Banque diminue suite à la baisse de cours des actions détenues au sein du portefeuille d'actions pour compte propre de la Banque.

Ce risque a fortement diminué ces deux dernières années étant donné qu'une partie importante (environ 90 %) de ce portefeuille d'actions a été vendue.

Valeur de marché du portefeuille d'actions pour compte propre :

(en milliers EUR)

Position

31.12.2016	32.897
31.12.2015	50.958
30.09.2014	312.450

L'effet sur les fonds propres de la Banque d'un mouvement des cours des actions détenues est le suivant (toutes autres choses étant égales par ailleurs) :

(en milliers EUR)

Marchés ou indices pertinents ^z	Mouvement	Impact sur les fonds propres		
		31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Bel 20	10 %	0	0	1.145
Autres valeurs belges	10 %	0	758	12.301
Autres valeurs européennes	10 %	0	588	9.032
Reste du monde	10 %	3.290	3.750	8.768

^z Ayant un impact sur la valeur du portefeuille.

5.5 Risque de crédit

5.5.1 Le risque de crédit est le risque de perte suite au non respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée, etc.) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient (« add-on ») reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le comité limites et le comité des crédits.

5.5.2 En matière de crédit proprement dit, le risque est suivi en nominal. Le tableau ci-dessous détaille les expositions (exprimées en nominal, sans déduction des garanties reçues) par type de contrepartie :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	547.040	547.040	0
Créances sur la clientèle	b	2.013.921	2.013.921	1.594.812
Obligations et autres titres à revenu fixe		3.221.173	3.221.173	0
<i>Émetteurs publics</i>	e	1.045.969	1.045.969	0
<i>Autres émetteurs : banques</i>	c+e	1.493.207	1.493.207	0
<i>Autres émetteurs : sociétés commerciales</i>	d+e	681.997	681.997	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		91.229	91.229	0
Dérivés		100.436	76.314	16.335
Garanties financières émises		114.666	114.666	84.593

(en milliers EUR)

31.12.2015	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	859.828	859.828	0
Créances sur la clientèle	b	1.890.125	1.890.125	1.795.236
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.995.180	2.995.180	0
<i>Émetteurs publics</i>	e	1.224.730	1.224.730	0
<i>Autres émetteurs : banques</i>	c+e	1.086.974	1.086.974	0
<i>Autres émetteurs : sociétés commerciales</i>	d+e	683.476	683.476	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		97.572	97.572	0
Dérivés		99.465	71.077	15.046
Garanties financières émises		93.131	93.131	33.423

(en milliers EUR)

30.09.2014	Contrepartie	Valeur comptable	Risque de crédit	Garanties
Créances sur les établissements de crédit	a	651.184	651.184	0
Créances sur la clientèle	b	1.820.874	1.820.874	1.745.411
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.488.033	2.488.033	18.638
<i>Émetteurs publics</i>	e	996.242	996.242	0
<i>Autres émetteurs : banques</i>	c+e	841.041	841.041	0
<i>Autres émetteurs : sociétés commerciales</i>	d+e	650.750	650.750	18.638
Actions, part et autres titres à revenu variable		359.835	359.835	0
Dérivés		148.361	111.133	7.491
Garanties financières émises		104.045	104.045	77.196

Dans les tableaux ci-avant, le risque de crédit tient compte des possibilités de compensation des expositions en dérivés avec des contreparties ayant signé des contrats ISDA.

Les garanties reçues sont comptabilisées à la valeur de marché et sont limitées à l'encours des prêts concernés.

On peut distinguer cinq catégories de crédits au sein du groupe :

a) L'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites, notamment pour dépôts interbancaires, est centralisé au niveau du groupe et repose sur l'octroi et la révision de limites par le comité limites qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

Au 31 décembre 2016, le montant des créances sur les établissements de crédit est composé principalement de comptes à vue (EUR 490 millions) en grande partie sans aucun préavis et, dans une moindre mesure, avec un préavis à court terme.

b) L'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

Cette activité est essentiellement constituée de crédits gagés. Approximativement 90 % de l'encours crédit consolidé de la Banque est assorti de sûretés réelles (principalement des portefeuilles titres diversifiés soumis à des ratios de couverture fixes définis en fonction de la composition du portefeuille gagé, dans une moindre mesure, des titres non cotés et de l'immobilier).

c) Le portefeuille de placement bancaire

Ce portefeuille de placement a été constitué pour répondre à des besoins de remplissage en trésorerie et correspond à approximativement 18 % du total de la trésorerie du groupe réinvesti.

Ce portefeuille est constitué presque exclusivement de covered bonds de rating AAA.

Répartition des obligations du portefeuille de placement bancaire par rating :

Rating	Proportion (en %)
AAA	99 %
AA	1 %
A	0 %
BBB	0 %

d) Les « corporate portfolios »

Ce poste est composé :

- du « Corporate Portfolio » du département crédits, c'est-à-dire un portefeuille de titrisations européennes à taux flottant. Ce portefeuille est en « run-off » (la Banque ne procède plus à de nouveaux achats) et s'élève actuellement à environ EUR 25 millions. Le portefeuille s'amortit rapidement, à la fois en raison de l'arrivée à maturité d'une série de positions mais aussi de par la nature amortissable de la grande majorité des titres qui le composent ;
- du portefeuille de placement, démarré en 2012, qui investit en obligations corporate à court terme (3 à 4 ans). Ce portefeuille, qui s'élève à EUR 411 millions, se compose en grande partie d'émetteurs européens de bonne qualité et, dans une moindre mesure, de papiers « High Yield » (dont EUR 10 millions dans le fonds Degroof Bonds Corporate EUR et EUR 5 millions dans le fonds II Belgian Credit Opp I Hedged Dis).

Répartition des obligations des « corporate portfolios » par rating (hors fonds) :

Rating	Proportion (en %)
AAA	0 %
AA	6 %
A	40 %
BBB	42 %
< BBB	12 %

e) Le portefeuille d'obligations souveraines et bancaires avec garantie d'État

Ce poste est constitué d'obligations d'État, d'obligations supranationales et d'obligations bancaires bénéficiant d'une garantie d'un État de l'UE, de différents pays européens. Plus de 10 % du portefeuille est par ailleurs investi dans des obligations supranationales internationales émises en USD.

Répartition des obligations souveraines, supranationales ou garanties par un État par rating :

Rating	Proportion (en %)
AAA	43 %
AA	37 %
A	0 %
BBB	20 %

5.5.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, la Banque a peu d'exposition sur les pays « émergents » et concentre son activité sur l'Union européenne, principalement sur la Belgique et les pays limitrophes ou des institutions supranationales. La Banque détient également un portefeuille d'obligations italiennes et espagnoles, mais celles-ci sont quasi exclusivement à maturité courte (1 an en moyenne), ainsi que des obligations supranationales internationales.

5.5.4 Créances douteuses

Les pertes réalisées sur le portefeuille de crédits sont faibles, comme le montre le tableau suivant (qui doit se lire en cumulé depuis dix ans sur les dossiers non clôturés) :

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Créances douteuses	52.163	47.102	34.860
Réductions de valeurs actées	(33.111)	(29.077)	(21.844)
Créances douteuses après réduction de valeur	19.052	18.025	13.016

Tous les dossiers de crédit sont revus individuellement au moins une fois par an. Une réduction de valeur est comptabilisée individuellement pour les dossiers présentant un risque de pertes pour la Banque.

Le tableau ci-après fournit par ailleurs de plus amples informations sur les créances sur la clientèle pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée :

	31.12.2016 (en milliers EUR ; en %)	
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée et qui ne présentent aucun solde échu impayé	1.590.405	93 %
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée, mais qui présentent un solde échu impayé	66.192	4 %
- créances avec solde échu non payé ≤ 30 jours	46.970	
- créances avec solde échu non payé > 30 jours et ≤ 60 jours	15.801	
- créances avec solde échu non payé > 60 jours et ≤ 90 jours	566	
- créances avec solde échu non payé > 90 jours et ≤ 180 jours	991	
- créances avec solde échu non payé > 180 jours et ≤ 1 an	508	
- créances avec solde échu non payé > 1 an	1.356	
Créances pour lesquelles une réduction de valeur (partielle ou totale) a été actée	52.163	3 %

Dans le tableau ci-avant, une créance est considérée comme échue (impayée) lorsque la contrepartie a omis de procéder à un paiement à son échéance contractuelle, peu importe la raison de ce retard, le montant impayé ou encore le nombre de jours de retard (un actif est considéré comme échu dès le premier jour de retard de paiement). Ceci ne signifie pas que la contrepartie ne paiera pas, mais que diverses actions pourraient, le cas échéant, être déclenchées (renégociation du crédit, procédures légales, réalisation des sûretés mises en garantie, etc.).

Les crédits renégociés en raison de difficultés financières de l'emprunteur (crédits forbone), qui se traduisent par une restructuration ou une renégociation des termes et des conditions du contrat, concernent EUR 52 millions de l'encours total des crédits accordés par la Banque au 31 décembre 2016. Parmi ces EUR 52 millions, EUR 7,5 millions ont fait l'objet d'une réduction spécifique. Le solde reste performant (pas de solde échu de plus de 90 jours) et/ou est garanti par suffisamment de collatéral.

Pour les crédits non dépréciés individuellement, une provision collective pour pertes subies mais non déclarées (IBNR) a toutefois déjà été prévue et comptabilisée. L'objectif de cette provision collective, qui s'élève à un total de EUR 3,8 millions au 31 décembre 2016, est de couvrir les risques de crédit qui pourraient surgir dans les portefeuilles de crédits concernés (mais qui ne se sont pas encore manifestés par un statut de défaut). Cette provision est déterminée en regroupant les crédits de la Banque dans des portefeuilles homogènes, et en se basant sur un historique de défauts et de pertes pour chacun de ces portefeuilles. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant des probabilités de défaut et des probabilités de pertes (en cas de défaut) par portefeuille. La méthodologie et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement afin de réduire les éventuelles différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

5.6 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du groupe.

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles portent sur le respect des contraintes de gestion fixées aussi bien par le client que par le comité de direction du groupe¹, ainsi que sur le suivi des performances. La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le risk management du groupe.

5.7 Risque opérationnel

La mission principale de l'équipe « Operational Risk Management » est d'identifier les différents risques opérationnels auxquels est confrontée la Banque et de s'assurer que ceux-ci sont gérés de manière adéquate.

Les incidents opérationnels sont remontés et répertoriés au niveau de bases de données qui permettent à l'équipe de tirer des statistiques, ainsi que des conclusions sur les incidents opérationnels et leurs origines éventuelles. Enfin, l'équipe s'assure de la mise en place de solutions pérennes avec les différents départements opérationnels lorsque requis.

Parallèlement au suivi des risques, le département est également amené à fournir son avis et conseiller la Banque et ses différents métiers dans l'établissement des règles de contrôle interne, dans l'analyse de différents dossiers stratégiques et/ou opérationnels (nouveaux produits, nouvelles procédures, etc.).

¹ Notamment en matière de diversification, d'equity ratio et de produits autorisés en gestion.

5.8 Gestion du capital

Les objectifs primordiaux de la gestion du capital de la Banque Degroof Petercam sont de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires et de conserver un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques courus.

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires selon le règlement européen concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit (Bâle 3) est utilisé depuis le 31 mars 2014. Pour rappel, le choix de la Banque s'est porté sur :

- l'approche de base pour évaluer l'exigence en fonds propres requise par le risque opérationnel ;
- l'approche standard basée sur les notations externes pour le risque de crédit ;
- l'approche standard pour le risque de marché.

Fonds propres réglementaires :

(en milliers EUR ; en %)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Fonds propres Tier 1	483.553	468.281	427.925
Fonds propres Tier 2	0	0	5.927
Volume pondéré des risques	2.826.742	2.913.940	2.838.056
Ratio CRD	17,11 %	16,07 %	15,29 %
Ratio Tier I	17,11 %	16,07 %	15,08 %

L'évolution des ratios en fonds propres réglementaires par rapport à l'exercice précédent est caractérisée par les éléments suivants :

- le volume pondéré des risques de la Banque a légèrement baissé suite à la diminution des prêts sur établissements de crédit, au réinvestissement dans des instruments de dette avec une meilleure pondération et à la vente de la société Landolt & Cie compensé partiellement par une augmentation liée à l'activité sur dérivés ;
- les fonds propres Tier 1 ont augmenté essentiellement suite à l'incorporation du résultat de l'exercice après déduction du dividende et à la diminution de la valeur comptable des actifs incorporels à déduire vu la prise en charge d'une année d'amortissement, compensées partiellement par d'autres mouvements impactant les fonds propres conformément aux normes comptables comme la reconnaissance des écarts actuariels liés à l'évaluation de nos obligations en matière d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi.

La combinaison de ces éléments se traduit par un ratio CRD de 17,11 % et un ratio Tier I identique, ce qui est largement supérieur aux exigences réglementaires. Ce chiffre tient compte de la distribution de dividende prévue.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette gestion comptable des fonds propres est complétée par une gestion économique du capital, au sein d'un modèle ICAAP. A travers ce modèle, la Banque vérifie l'adéquation de ses fonds propres avec les besoins découlant des risques résultant de ses différentes activités. Elle s'assure aussi que ceux-ci restent suffisants pour les trois années à venir, et ceci dans différents scénarios, allant de la réalisation de nos budgets à des crises de marché importantes.

6 Périmètre de consolidation

6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2016

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
Degroof Petercam Finance SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Gestion SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Immobilier SARL	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre entreprise
Banque Degroof Petercam Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Établissement de crédit
Banque Degroof Petercam France SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Établissement de crédit
BD Square Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Cobimmo SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Petercam Asset Management Ltd	6/F Alexandra House 16 Chater Road Central Hong Kong	91,8	Autre établissement financier
Degroof Petercam Corporate Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Management SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Services SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Degroof Holding Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Degroof Structured Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
DS Lux SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Guimard Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Heaven Services SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre entreprise
Imofig SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Industrie Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Industrie Invest 2 SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Invest House SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Investment Company of Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Messine Holding SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Monceau M SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Overseas Investments Company SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Banque Degroof Petercam (Suisse) SA	Route de l'Aéroport 31 1218 Le Grand-Saconnex	100	Établissement de crédit
Petercam Participations SA	Route de l'Aéroport 31 1218 Le Grand-Saconnex	100	Autre établissement financier
Petercam Services SA	Place Saint Gudule 19 – 1000 Bruxelles	100	Autre établissement financier
3P (L) SARL	Rue Pierre d'Aspelt 1A - 1142 Luxembourg	100	Autre établissement financier
Bank Degroof Petercam Spain, S.A.U.	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Établissement de crédit
Degroof Petercam, S.G.I.I.C	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Promotion Partners SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Société de Participations et d'Investissements Luxembourgeoise SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier

6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2016

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
BDG & Associés	244, rue Saint-Jacques Ouest bureau 51 Montréal QC H2Y 1L9 – Canada	45	Autre établissement financier
Le Cloître SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	33,58	Autre entreprise
Promotion 777 SA	Rue Sigismond 17 – 2537 Luxembourg	33,98	Autre entreprise
Seniorenresidenz Berdorf SA	Rue de Mamer 50A – 8280 Kehlen	49,98	Autre entreprise
Stairway to Heaven SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	47,98	Autre établissement financier

6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice

Dans le cadre de la réorganisation des activités, faisant suite à la fusion entre la Banque Degroof SA|NV et Petercam SA|NV, trois fusions ont eu lieu au sein du groupe :

- Banque Degroof Luxembourg SA et Petercam Luxembourg SA ont regroupé leurs activités dans une société qui s'appelle désormais Banque Degroof Petercam Luxembourg SA ;
- Degroof Gestion Institutionnelle Luxembourg SA et Petercam Institutional Asset Management Luxembourg SA ont regroupé leurs activités dans une société qui s'appelle désormais Degroof Petercam Asset Services SA ;
- Petercam Institutional Asset Management SA et Degroof Fund Management Company SA ont regroupé leurs activités dans une société qui s'appelle désormais Degroof Petercam Asset Management SA.

En plus de ces opérations, les sociétés Petercam Institutional Bonds SA et Fitech Systems SA ont été liquidées.

Ces changements n'ont pas d'impacts significatifs sur nos états financiers.

La poursuite de la réorganisation des activités et la simplification des structures en France, a débouché sur l'absorption des sociétés Degroof Petercam Capital Markets SA et Degroof Petercam Finance Lyon SA par Degroof Petercam Finance SA, ainsi que l'absorption de Compagnie Financière Degroof Petercam SA par Banque Degroof Petercam France SA.

Ces changements n'ont pas d'impacts significatifs sur nos états financiers.

Banque Degroof Petercam Luxembourg a cédé sa participation de 25 % dans la société Landolt & Cie, tout en souhaitant poursuivre la croissance des activités en Suisse via Banque Degroof Petercam (Suisse) SA.

L'impact de cette opération sur le résultat de l'exercice s'élève à EUR 1,3 millions.

6.4 Filiales immobilières non consolidées

Dans le cadre de la diversification de l'offre de produits, la Banque a créé un centre de compétence immobilière dont l'objet consiste à réaliser des investissements en immobilier financés principalement par l'émission de certificats immobiliers souscrits par la clientèle privée ainsi qu'institutionnelle, et accessoirement par des emprunts octroyés par d'autres institutions financières.

La mise en place de ces opérations s'est réalisée par la création de sociétés immobilières dans lesquelles la Banque est soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire dans le cadre d'un contrôle conjoint (sous l'angle juridique). Ces sociétés sont, par conséquent, filiales ou filiales communes de la Banque, qui est représentée au sein du conseil d'administration et du comité de direction ; ces organes de décisions s'occupent essentiellement de la gestion opérationnelle et administrative de ces sociétés.

En contrepartie de ces prestations de services, la Banque perçoit une rémunération fixée contractuellement et indépendante de la rentabilité des sociétés.

Par contre, ce sont les détenteurs de certificats immobiliers qui, lors des assemblées, prennent les décisions stratégiques quant à la gestion des immeubles, et qui perçoivent les revenus générés par l'exploitation (location) et la cession éventuelle de ceux-ci. En date de clôture, les actifs de ces sociétés représentent une valeur globale de l'ordre de EUR 200 millions.

Comme la définition de « contrôle » est axée sur le droit aux rendements variables issus du pouvoir détenu dans la prise de décisions stratégiques permettant d'influencer ces rendements, le contrôle de ces entreprises est exclusivement aux mains des détenteurs de certificats immobiliers et non de la Banque. De ce fait, les entités concernées ne sont pas consolidées par Banque Degroof Petercam.

En date de clôture, l'investissement financier de la Banque pour l'ensemble de ces structures correspond à EUR 5 millions.

6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma

Si les exercices comptables avaient correspondu aux années civiles 2014¹ et 2015¹, l'état consolidé du résultat global aurait été le suivant :

	(en milliers EUR)		
	2016	2015	2014
Produits d'intérêts	51.385	52.867	64.334
Charges d'intérêts	(6.051)	(7.854)	(9.747)
Dividendes	5.950	5.023	10.943
Commissions perçues	468.954	509.110	456.066
Commissions versées	(137.030)	(136.783)	(121.381)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	23.366	20.586	(4.087)
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(1.544)	(82)	15.498
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	9.990	63.789	54.900
Autres résultats opérationnels nets	20.961	(14.102)	20.743
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	63	(121)	1.075
Produit net	436.044	492.433	488.344
Frais de personnel	(180.284)	(213.496)	(199.080)
Frais généraux et administratifs	(145.706)	(134.789)	(100.133)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(21.542)	(11.502)	(8.150)
Dépréciations nettes sur actifs	(7.467)	(22.033)	(39.810)
Résultat avant impôts	81.045	110.613	141.171
Charge d'impôts	(23.160)	(14.580)	(34.866)
Bénéfice net	57.885	96.033	106.305
<i>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	57.877	96.127	110.876
<i>Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires</i>	8	(94)	(4.571)
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(2.754)	10.993	(8.781)
Total des autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net	(2.754)	10.993	(8.781)
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	2.740	(66.937)	(36.174)
Écarts de conversion	(1.526)	1.900	909
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	1.214	(65.037)	(35.265)
Résultat global total	56.345	41.989	62.259
Résultat global total attribuable aux			
<i>actionnaires de la société mère</i>	56.337	42.082	66.827
<i>intérêts minoritaires</i>	8	(93)	(4.568)

¹ Situation non audité couvrant une période d'une durée totale de 12 mois (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

6.6 Informations par pays

Conformément à la directive européenne (CRD IV), les informations demandées par pays se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	264.197	127.544	8.493	25.511	10.236	435.981
Nombre de salariés (en unités)	837	322	69	103	21	1.352
Bénéfice (perte) avant impôts	24.412	59.982	(1.185)	(3.314)	1.087	80.982
Impôts sur le résultat	11.860	10.438	108	97	657	23.160
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2015	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Suisse	Total
Chiffre d'affaires	268.201	144.329	12.026	31.824	2.673	459.053
Nombre de salariés (en unités)	854	327	64	112	18	1.375
Bénéfice (perte) avant impôts	60.319	72.441	(1.428)	(8.613)	201	122.920
Impôts sur le résultat	6.705	8.497	305	(56)	113	15.564
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

30.09.2014	Belgique	Luxembourg	Espagne	France	Total
Chiffre d'affaires	188.698	129.149	9.436	17.464	344.747
Nombre de salariés (en unités)	558	295	60	96	1.009
Bénéfice (perte) avant impôts	63.920	72.394	598	(35.069)	101.843
Impôts sur le résultat	9.848	10.810	75	2.791	23.524
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0

Les écarts entre la colonne « Total » et l'état consolidé du résultat global se justifient uniquement par le poste « Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence » qui ne doit pas être réparti par pays en vertu de la directive précitée.

Dans le but de refléter la réalité économique, les montants sont mentionnés avant l'élimination des transactions intragroupes.

7 Annexes relatives au bilan consolidé

7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande

Le détail par nature de la rubrique « Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande » se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Caisse	4.136	4.029	2.655
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires ¹	1.365.102	1.529.072	143.332
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	30.527	18.774	0
Autres dépôts sur demande	389.847	509.347	139.670
Total de trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	1.789.612	2.061.222	285.657

La caisse ainsi que les soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les autres dépôts sur demande pour un montant de EUR 389,2 millions au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 489,6 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 104,7 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9.799	14.860	10.171
Titres à revenu fixe	1.988	11.870	7.535
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	0	1.483	0
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	1.988	10.387	7.535
Titres à revenu variable	7.811	2.990	2.636
<i>Actions</i>	6.596	420	113
<i>Autres titres à revenu variable</i>	1.215	2.570	2.523
2. Instruments financiers dérivés	100.436	99.465	148.361
Dérivés de change	40.562	47.214	110.619
Dérivés de taux d'intérêt	27.933	13.199	10.738
Dérivés sur actions	31.722	39.052	26.994
Dérivés de crédit	0	0	10
Dérivés sur matières premières	219	0	0
Total des actifs détenus à des fins de transaction	110.235	114.325	158.532

¹ Réserves obligatoires : réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque centrale européenne ou d'autres banques centrales.

7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Des placements en titres sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) lorsque ceux-ci sont associés à des dérivés, qu'une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement, et qu'il existe un risque de ne pas rencontrer les exigences (ou de ne pas satisfaire aux conditions) de la comptabilité de couverture.

Plus spécifiquement, cette désignation est utilisée afin d'éviter tout décalage consécutif à l'évaluation de certaines obligations souveraines et bancaires garanties par un État de l'Union européenne ou par des actifs de couverture¹ (juste valeur reconnue directement dans les fonds propres), achetées dans un but de support de liquidité et liées, conformément à une stratégie de gestion des risques, à des swaps de taux d'intérêt (juste valeur imputée en résultat). De même, l'option de juste valeur est appliquée à certaines positions en actions couvertes économiquement par une structure d'options.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont composés de :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Titres à revenu fixe	1.712.089	794.715	998.007
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	438.993	205.354	514.460
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	1.273.096	589.361	483.547
Titres à revenu variable	28.829	35.146	43.346
Actions	28.829	35.146	43.346
Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.740.918	829.861	1.041.353

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprennent au 31 décembre 2016 un total de EUR 1.403,38 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2015 : EUR 675,12 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 898,5 millions).

7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable cotées ou non dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Valeur comptable avant dépréciations	1.440.800	2.109.255	1.590.770
Titres à revenu fixe	1.379.646	2.044.790	1.264.495
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	501.944	902.587	391.472
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	861.511	1.104.994	831.345
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	16.191	37.209	41.678
Titres à revenu variable	61.154	64.465	326.275
Actions	21.861	21.972	214.476
<i>Autres titres à revenu variable</i>	39.293	42.493	111.799
Dépréciations	(9.410)	(7.784)	(14.805)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	1.431.390	2.101.471	1.575.965

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent au 31 décembre 2016 un total de EUR 808,9 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2015 : EUR 1.204,6 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 1.061,4 millions).

¹ Communément dénommés « covered bonds ».

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2013	(9.197)	(22.771)	(31.968)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(5.176)	(5.176)
Réductions de valeur utilisées	6.947	15.526	22.473
Écarts de conversion	(134)	0	(134)
Solde à la clôture au 30.09.2014	(2.384)	(12.421)	(14.805)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(8)	(8)
Réductions de valeur utilisées	0	7.401	7.401
Écarts de conversion	(372)	0	(372)
Solde à la clôture au 31.12.2015	(2.756)	(5.028)	(7.784)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.560)	(1.560)
Réductions de valeur utilisées	0	24	24
Écarts de conversion	(90)	0	(90)
Solde à la clôture au 31.12.2016	(2.846)	(6.564)	(9.410)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
Solde à la clôture au 30.09.2013	7.436	96.246	103.682
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	8.203	(19.650)	(11.447)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	796	(4.821)	(4.025)
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	370	370
Solde à la clôture au 30.09.2014	16.435	72.145	88.580
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	(2.554)	(77.320)	(79.874)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	(3.532)	8.729	5.197
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	10.349	3.554	13.903
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ²	(2.688)	1.059	(1.629)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ²	2.979	1.414	4.393
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2016	10.640	6.027	16.667

² Y inclus les variations des profits et pertes latents transférés des capitaux propres vers le compte de résultats suite à la décomptabilisation de ces placements.

7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les créances interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Prêts à terme	116.081	49.706	142.527
Opérations de cession-rétrocession	0	300.776	368.981
Autres	41.111	0	7
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	157.192	350.482	511.515

Les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois pour un montant de EUR 57,2 millions au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 350,4 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 506,3 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

7.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Valeur comptable avant dépréciations	1.727.558	1.711.919	1.628.387
Avances en compte courant	363.146	326.989	313.819
Effets de commerce	2.589	89	102
Prêts hypothécaires	81.734	89.405	112.683
Prêts à terme	1.243.785	1.230.813	1.109.128
Créances résultant de location-financement	0	0	29
Opérations de cession-rétrocession	0	12.722	16.799
Instruments de dette	14.990	20.859	45.953
Prêts subordonnés	1.753	11.474	18.889
Autres	19.561	19.568	10.985
Dépréciations	(36.918)	(33.211)	(22.619)
Total des prêts et créances sur la clientèle	1.690.640	1.678.708	1.605.768

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent au 31 décembre 2016 un total de EUR 204,9 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2015 : EUR 449,2 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 333,7 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur créances sur la clientèle :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Solde à l'ouverture	(33.211)	(22.619)	(26.140)
Réductions de valeur comptabilisées ¹	(4.992)	(12.592)	(8.195)
Réductions de valeur reprises ²	1.239	1.223	1.805
Réductions de valeur utilisées ³	48	788	9.947
Écarts de conversion	(2)	(11)	(5)
Autres	0	0	(31)
Solde à la clôture	(36.918)	(33.211)	(22.619)

¹ Y compris une réduction de valeur de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 31 décembre 2015 : EUR 0 millier, au 30 septembre 2014 : EUR 0 milliers).

² Y compris une réduction de valeur reprise de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 30 septembre 2015 : EUR 0 milliers, au 30 septembre 2014 : EUR 768 milliers).

³ Y compris une réduction de valeur utilisée de EUR 0 millier sur les instruments de dette (au 30 septembre 2015 : EUR 0 milliers, au 30 septembre 2014 : EUR 8.179 milliers).

Les dépréciations comprennent des dépréciations sur base d'évaluations individuelles et sur base d'évaluations collectives sur les deux derniers exercices.

Les tableaux ci-après reprennent les informations complémentaires relatives aux actifs financiers disponibles à la vente reclassés comme prêts et créances :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable	Juste valeur	Réserves de réévaluation
Solde à la clôture au 31 décembre 2016	14.990	13.824	(8)
Solde à la clôture au 31 décembre 2015	20.859	19.166	(14)
Solde à la clôture au 30 septembre 2014	27.315	24.820	(22)

(en milliers EUR)

Montants reconnus en résultats ou en fonds propres	Résultats	Fonds propres
Au 31 décembre 2016		
Intérêts	8	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	19	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		6
Au 31 décembre 2015		
Intérêts	118	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	49	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		8
Au 30 septembre 2014		
Intérêts	249	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	(1.099)	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		44

Les pertes ou profits de juste valeur qui auraient été comptabilisés en fonds propres après la date de reclassement si le reclassement n'avait pas eu lieu, s'élèvent à un gain net cumulé de EUR 0,4 million (au 31 décembre 2015 : gain net cumulé de EUR 0,5 million ; au 30 septembre 2014 : gain net cumulé de EUR 0,5 million).

7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Titres à revenu fixe	115.306	125.701	174.426
Effets publics et obligations d'État	105.032	115.306	90.310
Obligations d'autres émetteurs	10.274	10.395	84.116
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	115.306	125.701	174.426

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent au 31 décembre 2016 un total de EUR 70,8 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2015 : EUR 114,7 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 132,5 millions).

7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	70.099	7.534	4.707	4.120	86.460
Valeur d'acquisition	117.846	23.370	11.752	8.301	161.269
Amortissements et dépréciations cumulés	(47.747)	(15.836)	(7.045)	(4.181)	(74.809)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531	76.617
Valeur d'acquisition	116.750	23.138	11.872	8.833	160.593
Amortissements et dépréciations cumulés	(51.586)	(18.943)	(9.145)	(4.302)	(83.976)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	61.090	3.056	1.478	2.978	68.602
Valeur d'acquisition	103.877	17.554	7.526	6.981	135.938
Amortissements et dépréciations cumulés	(42.787)	(14.498)	(6.048)	(4.003)	(67.336)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements
Solde à la clôture au 30.09.2013	58.938	3.181	1.590	3.291
Acquisitions	4.336	1.339	215	728
Cessions	0	(5)	0	(378)
Amortissements	(2.182)	(1.419)	(346)	(662)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(43)	(11)	0
Réductions de valeur reprises	0	0	32	0
Autres	(2)	3	(2)	(1)
Solde à la clôture au 30.09.2014	61.090	3.056	1.478	2.978
Acquisitions	6.350	1.918	1.581	1.801
Modifications du périmètre de consolidation	789	1.157	123	1.014
Cessions	0	0	0	(427)
Amortissements	(3.048)	(1.946)	(468)	(732)
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0	(14)
Réductions de valeur reprises	0	0	11	0
Écarts de conversion	0	5	2	11
Autres	(17)	5	0	(100)
Solde à la clôture au 31.12.2015	65.164	4.195	2.727	4.531
Acquisitions	9.162	5.656	2.588	750
Cessions	(305)	0	(3)	(430)
Amortissements	(3.168)	(2.321)	(620)	(672)
Réductions de valeur comptabilisées	(1.086)	0	0	0
Écarts de conversion	66	0	0	2
Autres	266	4	15	(61)
Solde à la clôture au 31.12.2016	70.099	7.534	4.707	4.120

À l'exception du matériel roulant (compris dans la rubrique « Autres équipements »), les valeurs résiduelles sont estimées à zéro. En effet, les voitures achetées sont généralement vendues après quatre ans et, par conséquent, une valeur résiduelle moyenne a été évaluée à 40 % de la valeur d'achat HTVA.

La valeur estimée des immeubles (comptabilisés au coût amorti) de Banque Degroof Petercam s'élève à EUR 159,8 millions au 31 décembre 2016 (EUR 147,3 millions au 31 décembre 2015 et EUR 132,2 millions au 30 septembre 2014). L'estimation de la valeur de marché de la plupart des immeubles résulte de rapports d'évaluation réalisés par des experts immobiliers indépendants. Compte tenu du peu de liquidité du marché de l'immobilier, de la nature et des spécificités de ces immeubles, et de la difficulté de trouver des données de transactions comparables, la valeur estimée de ces immeubles est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les techniques utilisées par les experts immobiliers sont principalement les suivantes : la méthode de la capitalisation des loyers, la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et celle de l'analyse comparative (valorisation basée sur la valeur des m² construits). Lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées pour un immeuble, sa valeur estimée est la moyenne du résultat de ces méthodes.

Banque Degroof Petercam ne dispose pas d'immeubles de placement.

Banque Degroof Petercam est engagée, en qualité de preneur, dans des contrats de location simple portant principalement sur des actifs immobilisés, du matériel informatique et des véhicules.

Le montant des paiements minimaux futurs liés aux contrats de location simple non résiliables s'explique comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
À moins d'un an	10.191	10.437	2.055
Entre 1 an et 5 ans	24.483	28.435	6.561
Supérieur à 5 ans	5.536	9.720	24
Solde à la clôture	40.410	48.592	8.640

(en milliers EUR)

Les montants mentionnés ci-avant ne tiennent pas compte des indexations futures potentielles des loyers des actifs immobilisés. En ce qui concerne les loyers comptabilisés en charge, ils figurent à l'annexe 8.g.

7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce	Logiciels	Total
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016	275.881	104.912	4.661	385.454
Valeur d'acquisition	352.756	166.618	30.623	549.997
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(61.706)	(25.962)	(164.543)
Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015	270.460	119.312	4.892	394.664
Valeur d'acquisition	347.335	167.083	29.084	543.502
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(47.771)	(24.192)	(148.838)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2014	44.523	17.638	3.539	65.700
Valeur d'acquisition	114.430	50.283	24.958	189.671
Amortissements et dépréciations cumulés	(69.907)	(32.645)	(21.419)	(123.971)

(en milliers EUR)

Annexes aux comptes consolidés

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce ¹	Logiciels
Solde à la clôture au 30.09.2013	69.986	19.390	2.235
Acquisitions	0	0	2.432
Cessions	0	0	(13)
Amortissements	0	(1.365)	(1.115)
Réductions de valeur comptabilisées	(25.463)	(387)	0
Solde à la clôture au 30.09.2014	44.523	17.638	3.539
Acquisitions	233.260	106.653	3.076
Cessions	0	0	(68)
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	171
Amortissements	0	(4.554)	(1.796)
Réductions de valeur comptabilisées	(7.383)	(425)	(30)
Écarts de conversion	60	0	0
Solde à la clôture au 31.12.2015	270.460	119.312	4.892
Acquisitions	0	0	1.733
Amortissements	0	(12.842)	(1.920)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.068)	0
Autres	5.421	(586)	(44)
Écarts de conversion	0	96	0
Solde à la clôture au 31.12.2016	275.881	104.912	4.661

FONDS DE COMMERCE

Conformément aux méthodes et principes comptables, lorsqu'il y a des circonstances de marché qu'elle considère comme indice objectif de dépréciation de valeur, la Banque a effectué un test de dépréciation sur ses fonds de commerce.

La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée soit sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce, à l'exception de la valorisation d'un fonds de commerce luxembourgeois relatif à la fusion avec Petercam concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée en gestion discrétionnaire au Luxembourg, sur lequel une réduction de valeur de EUR 1,03 million a été actée, et d'un autre fonds de commerce luxembourgeois, sur lequel une réduction de valeur de EUR 0,04 million a été actée.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds de commerce relatifs à la fusion avec Petercam concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée et de gestion institutionnelle. L'évaluation effectuée pour les tests de dépréciation se fonde sur le même modèle que celui qui a été utilisé lors de la détermination initiale de la valeur de ces fonds de commerce. Ce modèle consiste en une actualisation de flux de trésorerie, sur base de projections de revenus générés par la gestion des capitaux des clients, pendant une période d'une durée finie, se terminant en 2026. L'attrition progressive de la clientèle historique en gestion privée discrétionnaire est supposée de 10,8 % par an, tandis que la croissance annuelle des capitaux en gestion restants est estimée à 3 %. Les flux de trésorerie sont actualisés à un coût des fonds propres après impôt estimé à 7,6 %.

La juste valeur a été retenue pour l'estimation de la valeur du fonds de commerce de Banque Degroof Petercam France, dans l'activité gestion de patrimoine, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux en gestion.

Le coefficient de goodwill retenu s'élève à 1 %.

Une analyse de sensibilité a été réalisée, testant une hypothèse de coefficient de goodwill moindre (0,85 %). La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité reste supérieure à la valeur comptable du fonds de commerce.

¹ Dont EUR 10,7 millions au 31 décembre 2016, restant à amortir sur 12 ans, sur Banque Degroof Petercam France, et EUR 91,3 millions relatif à la fusion avec Petercam.

L'ajustement définitif des montants provisoires comptabilisés suite à la fusion Banque Degroof SA/NV et Petercam SA/NV a engendré une modification du goodwill pour un montant de EUR 5,4 millions.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque effectue un test de dépréciation des écarts d'acquisition positifs au moins à chaque clôture d'exercice. Pour ce faire, la Banque a affecté ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition relatifs à la fusion avec Petercam ont été alloués à trois unités génératrices de trésorerie (« Asset Management & UCIT's », « Crédits & Structuring » et « Sales & Advice/Professionals »).

La valeur de l'unité génératrice de trésorerie « Asset Management & UCIT's » est estimée par la juste valeur, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux gérés et administrés. La valeur des unités génératrices de trésorerie « Crédits & Structuring » et « Sales & Advice/Professionals » est estimée par la juste valeur, en appliquant un multiple au résultat net courant moyen sur trois ans.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de Banque Degroof Petercam France active dans le métier de « Corporate Finance ».

Les projections de flux de trésorerie se fondent sur le plan à moyen terme établi par la direction, couvrant la période 2017-2021, avant d'appliquer, en rythme de croisière, un taux de croissance de 2 % correspondant au taux d'inflation prévu à long terme.

Les projections de flux de trésorerie sont actualisées au coût des fonds propres avant impôt, estimé au 31 décembre 2016 à 14,6 %. La valeur recouvrable qui résulte de cette valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable.

Une analyse de sensibilité a été réalisée, dans laquelle a été testé un scénario avec des niveaux moindres de chiffre d'affaires, menant à des flux de trésorerie environ 20 % plus bas.

La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité est inférieure à EUR 3,2 millions à la valeur comptable.

Cependant, ce scénario n'a pas été retenu car le plan à moyen terme établi par la direction paraît raisonnable.

La ventilation des écarts d'acquisition positifs par unité génératrice de trésorerie se présente comme suit :

(en milliers EUR)

Unité génératrice de trésorerie	Valeur comptable			Méthode utilisée pour la valeur recouvrable
	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014	
Banque Degroof Petercam SA (Asset Management & UCIT's)	227.634	222.213	26.306	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam SA (Credit & Structuring)	5.480	5.480	0	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam SA (Sales & Advice/Professionals)	24.550	24.550	0	Juste valeur ²
Banque Degroof Petercam France SA (Corporate Finance)	18.217	18.217	18.217	Valeur d'utilité
Total	275.881	270.460	44.523	

² Niveau 3 de juste valeur dans la hiérarchie de la juste valeur.

7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit :

(en milliers EUR)

Entreprises associées	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Landolt & Cie SA	0	13.384	13.295
BDG & Associés	183	143	(18)
Total	183	13.527	13.277

Au 31 décembre 2016, le montant des capitaux propres de BDG & Associés s'élève à CAD 578 milliers et le résultat s'élève à CAD 96 milliers.

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 1.269 milliers a été repris en rubrique « Autres passifs » (Promotion 777 : EUR 26 milliers, Stairway to Heaven : EUR (9) milliers, Seniorensresidenz Berdorf : EUR 254 milliers, Le Cloître : EUR 999 milliers).

7.11 Autres actifs

Le poste « Autres actifs » reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	88.717	97.678	65.285
Débiteurs divers	24.647	19.658	27.691
Autres actifs	25.700	14.825	13.516
Total des autres actifs	139.064	132.161	106.492

Les débiteurs divers sont composés de créances issues des facturations et des avances sur impôts ou impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	113	3.968	9
Titres à revenu fixe	4	3.968	0
Titres à revenu variable	109	0	9
2. Instruments financiers dérivés	134.606	138.433	159.481
Dérivés de change	39.080	49.508	83.240
Dérivés de taux d'intérêt	45.805	48.125	51.055
Dérivés sur actions	49.502	40.800	24.743
Dérivés de crédit	0	0	443
Dérivés sur matières premières	219	0	0
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	134.719	142.401	159.490

7.13 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Dépôts à vue	105.537	144.400	91.904
Dépôts à terme	11.549	5.714	73.325
Autres dépôts	0	6.482	3.139
Total des dettes envers les établissements de crédit	117.086	156.596	168.368

7.14 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Dépôts à vue	5.889.767	5.774.219	3.936.858
Dépôts à terme	330.129	595.040	460.712
Autres dépôts	18.337	38.923	16.296
Total des dettes envers la clientèle	6.238.233	6.408.182	4.413.866

Les dettes envers la clientèle comprennent au 31 décembre 2016 un total de EUR 8,6 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2015 : EUR 3,5 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 48,2 millions).

7.15 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre émis par le groupe Degroof Petercam s'élèvent à EUR 0 millions au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 3 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 3 millions).

7.16 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées du groupe Degroof se composaient jusqu'au 1^{er} juillet 2015 (date de l'échéance) d'un emprunt subordonné à terme non convertible. Il avait été émis par la Banque Degroof pour un montant de EUR 50 millions (dont EUR 10,5 millions étaient détenus par une entité du groupe) avec une échéance en date du premier juillet 2015 et un taux d'intérêt fixe annuel de 4,245 %.

7.17 Provisions

Les provisions de la Banque se composent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Pensions et autres obligations de prestations définies	42.210	36.948	38.390
Autres avantages du personnel à long terme	5.434	3.725	1.386
Restructuration	16.943	18.900	0
Autres provisions	16.396	20.701	6.092
Solde à la clôture	80.983	80.274	45.868

Le montant des provisions pour avantages au personnel est détaillé au sein des annexes 10.1 et 10.2.

La provision pour restructuration a été constituée en 2015 suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam. Les mouvements de l'exercice sont constitués d'une reprise de EUR 0,2 million et d'une utilisation de EUR 1,8 millions.

Annexes aux comptes consolidés

L'évolution des autres provisions qui concernent principalement des provisions pour des litiges en suspens avec différentes contreparties se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Solde à l'ouverture	20.701	6.092	13.985
Dotations aux provisions	425	12.000	1.567
Utilisations de provisions	(1.424)	(2.132)	(5.657)
Reprises de provisions non utilisées	(3.306)	(1.559)	(3.803)
Modifications du périmètre de consolidation	0	6.300	0
Solde à la clôture	16.396	20.701	6.092

De par la nature de ses activités, la Banque est impliquée dans quelques litiges juridiques dont le nombre est limité.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques reste cependant inévitablement aléatoire. Une provision couvrant partiellement certains montants en jeu a été actée dans les comptes annuels au 31 décembre 2016.

Il est à noter, que les assureurs couvrent les paiements supérieurs à la franchise pour une partie des dossiers. Ces montants payés par les assureurs sont comptabilisés en « Autres résultats opérationnels nets ».

7.18 Autres passifs

Le poste « Autres passifs » reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Dettes salariales et sociales	49.009	63.125	38.621
Charges à payer et produits constatés d'avance	33.348	33.718	33.185
Créditeurs divers	30.554	29.401	21.098
Passifs liés aux paiements en actions	4.012	3.902	1.465
Autres dettes	10.127	13.733	4.551
Dettes liées à l'acquisition anticipée des intérêts minoritaires	3.752	3.597	10.067
Total des autres passifs	130.802	147.476	108.987

Les créditeurs divers représentent essentiellement les factures à payer ainsi que les impôts à payer autres que ceux calculés sur le résultat de l'exercice.

Comme le prix d'acquisition des intérêts minoritaires est un prix variable dépendant d'un ensemble de données et dont le paiement sera échelonné entre 2016 et 2024, les dettes liées à l'acquisition anticipée de ces derniers sont évaluées sur base des modèles, paramètres et données décrites au sein du point 7.9 relatif aux immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition.

7.19 Impôts

L'évolution des impôts différés s'explique par :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Solde à l'ouverture	(6.985)	(2.139)	5.596
Produit (Charge) au compte de résultats	(2.728)	14.930	(2.570)
Éléments directement imputés aux fonds propres	2.006	926	(5.165)
Modifications du périmètre de consolidation	1.591	(20.695)	0
Autres	3.391	0	0
Écarts de change	(7)	(7)	0
Solde à la clôture	(2.732)	(6.985)	(2.139)

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes et sont présentés par nature de différences temporelles :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Actifs d'impôts différés	38.301	41.626	15.843
Avantages du personnel	21.211	23.845	12.418
Immobilisations corporelles et incorporelles	9.174	10.537	0
Provisions pour risques et charges	1.245	1.272	0
Dérivés	2.028	2.089	3.287
Pertes reportées	1.969	0	15
Autres	2.674	3.883	123
Passifs d'impôts différés	41.033	48.611	17.982
Immobilisations corporelles et incorporelles	33.035	39.895	4.527
Provisions pour risques et charges	605	1.081	581
Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2.371	1.932	2.656
Actifs financiers disponibles à la vente	4.100	4.864	8.481
Autres	922	839	1.737
Impôts différés nets	(2.732)	(6.985)	(2.139)

Certains actifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans la mesure où certaines sociétés du groupe Degroof Petercam n'ont pas la certitude de disposer de bénéfices futurs imposables permettant la récupération de ces impôts au sein des entités fiscales visées.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés comprennent au 31 décembre 2016 un montant de EUR 15.625 milliers relatif uniquement à des pertes fiscales récupérables et dont l'échéance est indéterminée (31 décembre 2015 : EUR 21.098 milliers ; 30 septembre 2014 : EUR 27.056 milliers).

Des impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant de EUR 4,8 millions (31 décembre 2015 : EUR 4 millions ; 30 septembre 2014 : EUR 3 millions) sur les différences temporelles relatives aux réserves des filiales distribuables, car il n'est pas probable que ces différences s'inverseront à court terme.

7.20 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres revenant aux actionnaires :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Capital souscrit	34.212	34.212	47.491
Primes d'émission	420.553	420.925	153.921
Réserve légale	4.411	4.411	4.749
Réserve immunisée	15.108	15.108	22.881
Réserve disponible	93.137	93.137	50.000
Autres réserves et report à nouveau	322.305	272.678	262.176
Réserves de réévaluation	(1.771)	(231)	55.807
Actions propres (-)	(47.605)	(45.956)	(55.008)
Résultat net de la période	57.877	107.643	84.380
Total	898.227	901.927	626.397

Le capital de Banque Degroof Petercam est représenté par 10.842.209 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. L'évolution du capital est détaillée ci-après :

(en milliers EUR ; en unités)

	31.12.2016		31.12.2015		30.09.2014	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Solde à l'ouverture	34.212	10.842.209	47.491	7.683.481	47.491	8.019.131
Destruction d'actions propres suite à rachat	0	0	0	0	0	(335.650)
Réduction de capital	0	0	(15.779)	0	0	0
Regroupement d'entreprises	0	0	2.500	3.158.728	0	0
Solde à la clôture	34.212	10.842.209	34.212	10.842.209	47.491	7.683.481

Les réserves et le report à nouveau reprennent les réserves de Banque Degroof Petercam y compris l'impact initial de la transition aux normes comptables internationales IFRS, le résultat non distribué du groupe ainsi que la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des fonds propres acquise ou cédée lors d'un changement de pourcentage de détention dans une filiale ne générant pas de modification de méthode de consolidation.

Les réserves de réévaluation comprennent d'une part les gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente (voir note 7.4), les gains et pertes latents sur des instruments d'emprunts reclassés hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les écarts de conversion résultant de la consolidation des comptes d'entreprises établis dans une devise fonctionnelle différente de celle du groupe Degroof Petercam et, d'autre part, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes de retraite résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice. Au 31 décembre 2016, le groupe Degroof Petercam détient 327.883 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 3,02 % du capital souscrit. Ces actions propres servent, en règle générale, de support à des plans d'intéressement du personnel.

7.21 Justes valeurs des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	31.12.2016		31.12.2015		30.09.2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	1.789.612	1.789.612	2.061.222	2.061.222	285.657	285.657
Prêts et créances sur les établissements de crédits	157.192	157.206	350.482	350.431	511.515	511.602
Prêts et créances sur la clientèle	1.690.640	1.700.104	1.678.708	1.684.780	1.605.768	1.611.448
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	110.235	110.235	114.325	114.325	158.532	158.532
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.740.918	1.740.918	829.861	829.861	1.041.353	1.041.353
Actifs financiers disponibles à la vente	1.431.390	1.431.390	2.101.471	2.101.471	1.575.965	1.575.965
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	115.306	120.123	125.701	132.402	174.426	183.321
Total	7.035.293	7.049.588	7.261.770	7.274.492	5.353.216	5.367.878
Passifs financiers						
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	134.719	134.719	142.401	142.401	159.490	159.490
Passifs financiers évalués au coût amorti	6.355.319	6.355.547	6.567.778	6.568.624	4.625.181	4.626.790
<i>Dettes envers les établissements de crédits</i>	<i>117.086</i>	<i>117.085</i>	<i>156.596</i>	<i>156.595</i>	<i>165.229</i>	<i>165.250</i>
<i>Dettes envers la clientèle</i>	<i>6.238.233</i>	<i>6.238.462</i>	<i>6.408.182</i>	<i>6.409.029</i>	<i>4.417.005</i>	<i>4.417.374</i>
<i>Emprunts subordonnés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>39.946</i>	<i>41.165</i>
<i>Dettes représentées par un titre</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3.000</i>	<i>3.000</i>	<i>3.001</i>	<i>3.001</i>
Total	6.490.038	6.490.266	6.710.179	6.711.025	4.784.671	4.786.280

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer leur juste valeur :

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe comme les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur ;
- les autres prêts et emprunts sont réévalués sur la base du dernier prix observé ou par actualisation de leurs flux futurs sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

Banque Degroof Petercam distingue une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, en fonction de la source des données utilisée pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – Prix de marché publiés :

cette catégorie comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est établie directement par référence au prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 – Technique de valorisation basée sur des données de marché observables :

cette catégorie inclut les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur base de techniques de valorisation dont les paramètres sont dérivés d'un marché actif ou sont observables. Ces techniques de valorisation sont celles couramment utilisées par les intervenants sur le marché.

Niveau 3 – Technique de valorisation basée sur des données de marché non observables :

sont repris dans cette catégorie les instruments financiers dont une part significative des paramètres utilisés pour la détermination de leur juste valeur ne sont pas des données observables de marché.

Banque Degroof Petercam comptabilise les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de clôture de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu.

Annexes aux comptes consolidés

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. En 2016 il n'y a pas de transferts significatifs.

Les justes valeurs des instruments financiers évalués à leur juste valeur (hors intérêts courus) ont été réparties de la manière suivante :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	8.890	88.339	0	97.229
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.628	2.461	677	9.766
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.480.178	251.100	3.214	1.734.492
Actifs financiers disponibles à la vente	999.498	391.505	32.464	1.423.467
Total	2.495.194	733.405	36.355	3.264.954
Passifs financiers				
Dérivés	7.724	115.369	0	123.093
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	110	0	0	110
Total	7.834	115.369	0	123.203

(en milliers EUR)

31.12.2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	14.442	81.400	0	95.842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.978	6.969	800	14.747
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	672.737	149.051	3.205	824.993
Actifs financiers disponibles à la vente	1.681.637	372.307	35.415	2.089.359
Total	2.375.794	609.727	39.420	3.024.941
Passifs financiers				
Dérivés	14.428	112.202	0	126.630
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.921	0	0	3.921
Total	18.349	112.202	0	130.551

(en milliers EUR)

30.09.2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Dérivés	0	144.801	0	144.801
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.531	2.531	0	10.062
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.032.564	0	0	1.032.564
Actifs financiers disponibles à la vente	1.313.313	145.735	103.500	1.562.548
Total	2.353.408	293.067	103.500	2.749.975
Passifs financiers				
Dérivés	0	148.237	0	148.237
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5	4	0	9
Total	5	148.241	0	148.246

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 :

(en milliers EUR)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde à la clôture au 30.09.2013	0	0	94.705
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			23
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(5.207)
Dépréciations			(675)
Acquisitions			5.512
Ventes			(114)
Émissions			0
Règlements			(495)
Transferts vers niveau 3			9.573
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			178
Autres			0
Solde à la clôture au 30.09.2014	0	0	103.500
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹			51.230
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(58.759)
Dépréciations			(1)
Acquisitions	800		13.698
Ventes			(87.782)
Émissions			457
Règlements			(194)
Transferts vers niveau 3		3.205	13.429
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			(163)
Autres			0
Solde à la clôture au 31.12.2015	800	3.205	35.415
Gains ou pertes reconnus en résultats ¹	(18)	9	247
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(606)
Dépréciations			(1.560)
Acquisitions	695		1.059
Ventes	(800)		(1.660)
Émissions			425
Règlements			(832)
Transferts vers niveau 3			0
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			0
Autres			(24)
Solde à la clôture au 31.12.2016	677	3.214	32.464

Il n'y a pas de gains ni de pertes provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan de clôture qui ont été comptabilisés en résultat sur cette période.

Les instruments valorisés selon un modèle de niveau 3 sont principalement des actions et des obligations non cotées.

¹ Comptabilisés dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction » (annexe 8.4).
Comptabilisés dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats » (annexe 8.5).
Comptabilisés dans la rubrique « Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats » (annexe 8.6).

Annexes aux comptes consolidés

La méthode généralement utilisée est la méthode des multiples boursiers de sociétés comparables cotées aux derniers résultats consolidés publiés. Les valeurs ainsi obtenues se voient ensuite appliquer une décote d'illiquidité.

Les valorisations sont réalisées par un département indépendant du front-office.

Une valorisation alternative, utilisant des hypothèses raisonnablement possibles mais globalement plus défavorables, aurait pour effet de faire varier la valeur du portefeuille de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	Valeur	Valeur alternative	Impact résultats	Impact en fonds propres
31.12.2016				
Titres à revenu variable	20.292	14.850	0	(5.442)
Titres à revenu fixe	16.063	14.916	0	(1.147)
31.12.2015				
Titres à revenu variable	22.288	15.709	0	(6.579)
Titres à revenu fixe	17.132	15.902	0	(1.230)
30.09.2014				
Titres à revenu variable non cotés	103.500	83.052	0	(20.448)

Les hypothèses alternatives raisonnablement possibles utilisées incluent, suivant les valeurs, l'usage d'une prime de risque plus élevée pour l'actualisation (pour les valeurs calculées sur base d'un discounted cash-flow model), l'usage d'un calcul alternatif basé sur les multiples boursiers de sociétés comparables, ou l'usage d'une décote d'illiquidité plus importante.

Le tableau suivant reprend les justes valeurs des instruments financiers (hors intérêts courus) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par catégorie de juste valeur :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	1.789.508	0	1.789.508
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	157.281	0	157.281
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.611.867	83.571	1.695.438
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	103.215	15.175	0	118.390
Total	103.215	3.573.831	83.571	3.760.617
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	125.688	0	125.688
Dettes envers la clientèle	0	6.227.163	0	6.227.163
Total	0	6.352.851	0	6.352.851

(en milliers EUR)

31.12.2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	2.061.159	0	2.061.159
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	350.311	0	350.311
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.589.985	91.787	1.681.772
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	115.607	15.315	0	130.922
Total	115.607	4.016.770	91.787	4.224.164
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédits	0	156.582	0	156.582
Dettes envers la clientèle	0	6.405.878	0	6.405.878
Dettes représentées par un titre	0	3.000	0	3.000
Total	0	6.565.460	0	6.565.460

7.22 Transferts des actifs financiers

Les actifs financiers que le groupe Degroof Petercam a transférés mais qui n'ont pas été décomptabilisés conformément à l'IAS 39, sont essentiellement constitués de titres cédés temporairement dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession ou de transactions de prêts de titres. La contrepartie à ces opérations a généralement la possibilité de réutiliser le collatéral reçu.

Le tableau ci-après donne un aperçu des actifs financiers transférés et des passifs qui y sont associés :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	74.516	0	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	64.454	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	10.062	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2015	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	592.338	0	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	122.615	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	423.365	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	46.358	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

30.09.2014	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
Valeur comptable des actifs financiers transférés	643.257	490	0	0
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	147.779	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	440.915	490	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	54.563	0	0	0
Valeur comptable des passifs financiers associés				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

7.23 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après reprend les montants des actifs et passifs financiers avant et après compensation.

- Comme mentionné dans la colonne « Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés », aucun montant ne peut être compensé selon les critères définis dans l'IAS 32.
- La colonne « Montants non compensés au bilan – Instruments financiers » reprend les montants d'instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ne répondant pas aux critères définis dans l'IAS 32. Dans ce cas, la compensation ne peut s'appliquer qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.
- Les instruments financiers reçus ou donnés en garantie (colonne « Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme d'espèces » et « Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme de titres ») ne s'appliquent également qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.

31.12.2016	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	100.436	0	100.436
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	0	0	0
Prise en pension	0	0	0
Total	100.436	0	100.436
Passifs financiers			
Dérivés	134.606	0	134.606
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	134.606	0	134.606

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan				
Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets	
24.122	16.635	0	59.679	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
24.122	16.635	0	59.679	
24.122	35.166	0	75.318	
0	0	0	0	
0	0	0	0	
24.122	35.166	0	75.318	

Annexes aux comptes consolidés

31.12.2015	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	99.465	0	99.465
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	313.498	0	313.498
Prise en pension	313.498	0	313.498
Total	412.963	0	412.963
Passifs financiers			
Dérivés	138.433	0	138.433
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	138.433	0	138.433

30.09.2014	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
Actifs financiers			
Dérivés	148.361	0	148.361
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	385.780	0	385.780
Prise en pension	385.780	0	385.780
Total	534.141	0	534.141
Passifs financiers			
Dérivés	159.481	0	159.481
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
Total	159.481	0	159.481

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
28.389	15.046	0	56.030
0	0	310.869	2.629
0	0	310.869	2.629
28.389	15.046	310.869	58.659
28.389	30.069	0	79.975
0	0	0	0
0	0	0	0
28.389	30.069	0	79.975

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
37.228	7.491	0	103.642
0	0	385.668	112
0	0	385.668	112
37.228	7.491	385.668	103.754
37.228	42.104	1.863	78.286
0	0	0	0
0	0	0	0
37.228	42.104	1.863	78.286

8 Annexes relatives au compte de résultats global consolidé

8.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges d'intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Produits d'intérêts	51.385	65.614	65.950
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	299	498	419
<i>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	13.208	11.893	15.839
Produits d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	13.507	12.391	16.258
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	622	1.450	529
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	22.407	33.847	30.142
<i>Titres disponibles à la vente</i>	10.622	14.708	14.759
<i>Titres détenus jusqu'à l'échéance</i>	2.077	3.217	4.255
<i>Autres</i>	2.150	1	7
Produits d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	37.878	53.223	49.692
Charges d'intérêts	(6.051)	(9.501)	(9.630)
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	(142)	(17)	(21)
Charges d'intérêts sur passifs évalués à la juste valeur	(142)	(17)	(21)
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	(2.926)	(1.974)	(639)
<i>Dettes envers la clientèle</i>	(2.532)	(5.754)	(7.179)
<i>Dettes représentées par un titre</i>	0	(2)	(8)
<i>Dettes subordonnées</i>	0	(1.592)	(1.752)
<i>Autres</i>	(451)	(162)	(31)
Charges d'intérêts sur passifs non évalués à la juste valeur	(5.909)	(9.484)	(9.609)
Résultat net d'intérêts	45.334	56.113	56.320

8.2 Dividendes perçus

Les dividendes perçus par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	191	53	96
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2.024	2.636	3.070
Titres disponibles à la vente	3.735	2.585	8.287
Total	5.950	5.274	11.453

8.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Commissions perçues	468.954	469.775	301.841
Gestion d'actifs	303.180	281.577	171.191
Émissions et placements de titres	9.011	13.250	8.726
Prestations banque dépositaire	62.422	68.585	46.191
Autres services sur titres	56.328	68.601	53.597
Services sur espèces	11.785	14.686	5.428
Ingénierie financière	21.890	18.535	13.531
Dérivés	4.338	4.541	3.177
Commissions versées	(137.030)	(140.415)	(93.517)
Gestion d'actifs	(77.946)	(105.243)	(64.651)
Émissions et placements de titres	(572)	(331)	(429)
Prestations banques dépositaires	(32.289)	(5.370)	(4.782)
Autres services sur titres	(19.907)	(23.409)	(19.660)
Services sur espèces	(5.473)	(4.545)	(2.870)
Dérivés	(843)	(1.517)	(1.125)
Résultat net des commissions	331.924	329.360	208.324

8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur instruments financiers autres que dérivés	17.039	23.495	14.703
Titres à revenu fixe	4.320	4.846	4.873
Titres à revenu variable	1.479	1.000	665
Activités de change	11.171	17.561	9.080
Autres	69	88	85
Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés	6.327	(4.076)	(31.539)
Dérivés de change	9.821	6.587	3.405
Dérivés de taux d'intérêt	3.423	(8.997)	(29.702)
Dérivés sur actions	(6.904)	(2.173)	(6.102)
Dérivés – autres contrats	(13)	507	860
Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	23.366	19.419	(16.836)

À l'exception des dérivés, tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur, y compris les intérêts courus, pour les dérivés et uniquement la variation de valeur de marché pour les autres instruments financiers.

8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Titres à revenu fixe	(8.966)	(5.031)	13.983
Titres à revenu variable	7.422	1.835	4.406
Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(1.544)	(3.196)	18.389

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent uniquement la variation de valeur de marché de ces instruments financiers.

8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats par catégorie et par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	9.934	67.128	54.547
Titres à revenu fixe – emprunts publics	2.527	1.654	8.818
Titres à revenu fixe – autres emprunts	7.767	733	1.706
Titres à revenu variable	(360)	64.741	44.023
Résultat net sur vente de prêts et créances	19	39	(1.881)
Gains sur vente de prêts et créances	20	51	11
Pertes sur vente de prêts et créances	(1)	(12)	(1.892)
Gains (pertes) sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	37	456	0
Titres à revenu fixe – emprunts publics	37	(7)	0
Titres à revenu fixe – autres emprunts	0	463	0
Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	9.990	67.623	52.666

Sont inclus dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente précités, les montants transférés des capitaux propres suite à la décomptabilisation des instruments financiers.

8.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Autres produits opérationnels	24.304	18.260	16.213
Revenus des locations	2.450	2.493	1.946
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	64	85	96
Plus-values réalisées sur vente de participations	2.106	0	0
Reprises de provisions	3.544	1.559	3.803
Prestations de services	7.853	4.941	4.207
Divers	8.287	9.182	6.161
Autres charges opérationnelles	(3.343)	(33.800)	(1.782)
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(227)	(278)	(71)
Dotations aux provisions	(425)	(30.900)	(1.567)
Divers	(2.691)	(2.622)	(144)
Autres résultats opérationnels nets	20.961	(15.540)	14.431

8.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Rémunérations et salaires	(140.953)	(148.526)	(105.018)
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances extralégales	(25.593)	(25.578)	(17.513)
Charges liées aux retraites	(10.689)	(10.253)	(6.498)
Avantages du personnel basés sur des paiements en actions	(155)	(3.078)	(2.297)
Autres coûts	(2.894)	(3.644)	(2.131)
Frais de personnel	(180.284)	(191.079)	(133.457)

L'annexe 10 fournit une information détaillée relative aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux avantages basés sur des paiements en actions.

Les nombres des membres du personnel employé exprimés en « Équivalent Temps Plein » sont, par catégorie :

(en unités)

ETP en date du	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Personnel de direction	357	360	267
Employés	983	1.002	735
Ouvriers	12	13	7
Total	1.352	1.375	1.009

8.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Marketing, publicité et relations publiques	(5.838)	(5.241)	(2.741)
Honoraires professionnels	(24.792)	(27.580)	(14.054)
Locations simples	(16.887)	(11.956)	(8.034)
Charges informatiques et de télécommunication	(35.760)	(21.641)	(9.764)
Réparation et entretien	(6.548)	(6.352)	(5.066)
Charges fiscales d'exploitation	(19.094)	(11.895)	(6.378)
Autres frais généraux et administratifs	(36.787)	(26.259)	(16.346)
Frais généraux et administratifs	(145.706)	(110.924)	(62.383)

Les frais de locations simples concernent principalement le matériel roulant et les immeubles. Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

Les frais exceptionnels spécifiques à l'intégration et à la fusion des groupes Degroof et Petercam impactent principalement les rubriques « Honoraires professionnels » et « Autres frais généraux administratifs » en 2015. En 2016, les frais exceptionnels spécifiques à l'intégration des 2 groupes se reflètent principalement dans la rubrique « Charges informatiques et de télécommunication ».

8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2016, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 6,8 millions (au 31 décembre 2015 : EUR 6,2 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 4,6 millions) et les amortissements sur immobilisations incorporelles sont de EUR 14,7 millions (au 31 décembre 2015 : EUR 6,3 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 2,5 millions).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des annexes 7.8 et 7.9.

8.11 Dépréciations nettes sur actifs

Les variations des dépréciations par catégorie d'actif se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Reprises de dépréciations	1.239	1.234	1.837
Prêts et créances	1.239	1.223	1.805
Actifs corporels	0	11	32
Dotations aux dépréciations	(8.706)	(22.821)	(41.811)
Prêts et créances	(4.992)	(12.592)	(8.195)
Actifs financiers disponibles à la vente	(1.560)	(8)	(5.176)
Actifs corporels	(1.086)	(14)	(54)
Actifs incorporels	(1.068)	(7.838)	(25.850)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	(2.369)	(2.536)
Dépréciations nettes sur actifs	(7.467)	(21.587)	(39.974)

Un détail des variations des dépréciations sur actifs corporels et incorporels est repris au sein des annexes 7.8 et 7.9, par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles.

8.12 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Impôt sur le résultat de l'exercice	(22.202)	(14.276)	(25.700)
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	(19.474)	(29.206)	(23.130)
Impôt différé	(2.728)	14.930	(2.570)
Autres charges d'impôts	(958)	(1.288)	2.176
Impôt sur les bénéfices des années précédentes	(855)	(1.172)	2.176
Autres éléments	(103)	(116)	0
Charge d'impôts nette	(23.160)	(15.564)	(23.524)

Le tableau ci-dessous reprend la justification de la différence entre le taux normal d'imposition en Belgique (33,99 %) et le taux d'imposition effectif de Banque Degroof Petercam :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
<i>Bénéfice avant impôts</i>	81.045	123.186	102.737
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	(63)	(266)	(894)
Base de l'impôt	80.982	122.920	101.843
Taux d'imposition applicable à la clôture	0	0	0
Impôt théorique sur le bénéfice	(27.526)	(41.781)	(34.616)
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	2.411	3.223	3.156
Impact fiscal des dépenses non déductibles	(4.528)	(8.235)	(12.967)
Impact fiscal des revenus non imposables	9.418	34.668	32.490
Imputation des impôts étrangers et précomptes remboursables	3	0	0
Différences permanentes	(1.845)	(3.960)	(9.139)
Effet des autres éléments	(666)	492	2
Impôt différé actif non reconnu antérieurement	907	0	0
Impôt différé actif non comptabilisé (pertes fiscales récupérables)	(376)	1.317	(4.626)
Impôts sur le résultat de l'exercice	(22.202)	(14.276)	(25.700)
Taux effectif d'impôt moyen	27,42 %	11,61 %	25,24 %

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions et des dividendes non taxables.

8.13 Autres éléments du résultat global

Le détail des composantes des autres éléments du résultat global se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(2.754)	10.993	(4.543)
Montant brut	(4.074)	13.640	(5.550)
Impôts directement imputés aux réserves	1.320	(2.647)	1.007
Total des autres éléments du résultat global qui ne pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	(2.754)	10.993	(4.543)
Écarts de conversion	(1.526)	1.963	202
Montant brut	(1.526)	1.963	202
Réserves de réévaluation – Actifs financiers disponibles à la vente	2.740	(68.993)	(20.958)
Titres à revenu fixe	515	(3.529)	5.753
Ajustement à la juste valeur avant impôts	10.588	(3.699)	19.522
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(9.760)	(1.649)	(9.940)
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(10.294)</i>	<i>(2.387)</i>	<i>(10.524)</i>
<i>Proratisation de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification</i>	<i>534</i>	<i>738</i>	<i>584</i>
Impôts directement imputés aux réserves	(313)	1.819	(3.829)
Titres à revenu variable	2.225	(65.464)	(26.711)
Ajustement à la juste valeur avant impôts	2.150	(3.854)	19.551
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	360	(64.741)	(43.653)
<i>Dépréciations</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>370</i>
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>360</i>	<i>(64.741)</i>	<i>(44.023)</i>
Impôts directement imputés aux réserves	(285)	3.131	(2.609)
Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net	1.214	(67.030)	(20.756)
Total des autres éléments du résultat global	(1.540)	(56.037)	(25.299)

9 Droits et engagements

9.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec Banque Degroof Petercam. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert de la Banque pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2016, 31 décembre 2015 et au 30 septembre 2014 s'élèvent respectivement à EUR 74,0 milliards, EUR 69,8 milliards et EUR 54,6 milliards.

9.2 Droits et engagements de crédit

Banque Degroof Petercam a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2016 est de EUR 338,3 millions (au 31 décembre 2015 : EUR 230,2 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 261,1 millions).

9.3 Garanties données et reçues

Banque Degroof Petercam a donné en garantie, pour son propre compte et pour compte de sa clientèle, des instruments financiers pour la somme de EUR 180,7 millions en date du 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 137,7 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 125 millions).

Banque Degroof Petercam a reçu en garantie de sa clientèle des actifs pour la somme de EUR 4.349,2 millions en date du 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 4.376,5 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 3.918,5 millions). En l'absence de défaillance du propriétaire des garanties, celles-ci ne sont généralement pas utilisables par la Banque à l'exception de celles obtenues dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession qui se montent à EUR 0,0 millions au 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2015 : EUR 313,5 millions ; au 30 septembre 2014 : EUR 385,8 millions). Parmi ces garanties obtenues utilisables, aucune n'a été donnée en garantie suite à des opérations de cession-rétrocession au 31 décembre 2016 (garanties obtenues redonnées en garantie au 31 décembre 2015 : aucune ; au 30 septembre 2014 : aucune).

10 Avantages au personnel et autres rémunérations

10.1 Autres avantages à long terme

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

L'évolution de cette provision se décompose comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015
Solde à l'ouverture	3.725	1.386
Dotations aux provisions	3.194	2.340
Utilisations de provisions	(1.486)	(815)
Autres	1	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	814
Solde à la clôture	5.434	3.725

10.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite et d'une prise en charge partielle des primes d'assurance soins de santé qui est encore octroyée après le départ à la retraite des collaborateurs.

Au sein des régimes de retraite, il existe des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les régimes à prestations définies sont composés d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies avec un rendement garanti conformément aux obligations nationales. Le régime à prestations définies est fermé depuis le mois de décembre 2004.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de cet exercice est de EUR 2 millions (au 31 décembre 2015 : EUR 1,8 million ; au 30 septembre 2014 : EUR 1,5 million). Pour les autres régimes, le tableau ci-dessous reprend le détail des obligations du groupe Degroof Petercam et des principales hypothèses actuarielles retenues :

	Régimes de retraite		
	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Valeur actuelle des obligations financées	115.135	105.390	59.420
Valeur des actifs des régimes	87.168	81.372	38.006
A. Passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi	27.967	24.018	21.414
B. Variation des obligations			
Solde à l'ouverture	105.525	59.420	50.390
Coût des services	6.778	8.762	3.287
Charges d'intérêts	1.657	1.916	1.492
Prestations payées dans l'année	(4.015)	(4.647)	(1.079)
Charges administratives et taxes	(876)	(1.082)	(507)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	5	44.566	57
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	510	(1.986)	99
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	5.824	(564)	6.511
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	(273)	(995)	(830)
Solde à la clôture	115.135	105.390	59.420

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
14.243	12.930	16.976
0	0	0
14.243	12.930	16.976
12.930	16.976	13.125
867	1.532	951
373	423	392
(93)	(114)	(80)
0	0	0
0	0	0
0	0	1.206
1.369	(4.269)	4.125
(1.203)	(1.618)	(2.743)
14.243	12.930	16.976

Annexes aux comptes consolidés

	Régimes de retraite		
	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
C. Variation de la valeur des actifs des régimes			
Solde à l'ouverture	81.463	38.006	32.353
Revenus d'intérêts	1.356	1.332	1.003
Cotisations des employeurs	6.928	8.096	3.361
Cotisations des employés	163	145	0
Prestations payées dans l'année	(4.015)	(4.647)	(1.079)
Charges administratives et taxes	(876)	(1.082)	(507)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	5	37.018	57
Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	2.144	2.504	2.818
Solde à la clôture	87.168	81.372	38.006
D. Composition des coûts			
Coût des services	6.778	8.762	3.287
Charges (Revenus) nets d'intérêts	301	584	489
Cotisations des employés	(163)	(145)	0
Charges nettes comptabilisés dans le P&L	6.916	9.201	3.776
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	510	(1.986)	99
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	5.824	(564)	6.511
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	(273)	(995)	(830)
d. Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	(2.152)	(2.504)	(2.818)
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	3.909	(6.049)	2.962
E. Réconciliation des passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture	24.062	21.414	18.037
Charges nettes comptabilisées dans le P&L	6.923	9.201	3.776
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	3.909	(6.049)	2.962
Cotisations des employeurs	(6.928)	(8.096)	(3.361)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprises, cessions, transferts	0	7.548	0
Solde à la clôture	27.966	24.018	21.414
F.1 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des obligations			
Taux d'actualisation	0	1,80 %	2,00 %
Augmentation future des salaires	0	2,50 %	3,00 %
Taux d'inflation	0	1,50 %	2,00 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
F.2 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des coûts nets			
Taux d'actualisation	0	2,00 %	3,00 %
Augmentation future des salaires	0	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation	0	2,00 %	2,00 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-3
G. Actifs des régimes			
Trésorerie	5.167	4.844	978
Actions	23.318	22.218	15.954
Obligations	20.746	19.284	16.339
Immobiliers	7.564	7.298	4.735
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	30.493	27.728	0

(en milliers EUR)

Autres avantages		
31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
0	0	0
0	0	0
93	114	80
0	0	0
(93)	(114)	(80)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
867	1.532	951
373	423	392
0	0	0
1.240	1.955	1.343
0	0	1.206
1.369	(4.269)	4.125
(1.203)	(1.618)	(2.743)
0	0	0
166	(5.887)	2.588
12.930	16.976	13.125
1.240	1.955	1.343
166	(5.887)	2.588
(93)	(114)	(80)
0	0	0
14.243	12.930	16.976
0	2,90 %	2,00 %
n/a	n/a	n/a
0	5,15 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
0	2,00 %	3,00 %
n/a	n/a	n/a
0	5,25 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-3
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a
n/a	n/a	n/a

(en milliers EUR)

Régimes de retraite

H. Analyse de sensibilité sur l'obligation au titre de prestations définies en date de clôture		
Variation du taux d'actualisation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	117.848	111.427
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	15.281	13.294
Variation du taux d'inflation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	112.709	116.478
Variation du taux d'augmentation des coûts de soins de santé	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	13.331	15.233
I. Flux de trésorerie prévus pour l'exercice prochain		
Cotisations des employeurs		
Cotisations liées aux régimes de retraites	7.336	
Cotisations liées aux autres avantages	105	
Échéances des prestations à payer		
à moins d'un an	4.091	
d'un an à deux ans	3.647	
de deux ans à trois ans	3.147	
de trois ans à quatre ans	4.234	
de quatre ans à cinq ans	3.188	
de cinq ans à dix ans	30.643	

10.3 Paiements en actions

La Banque a émis plusieurs plans d'options sur actions au cours de ces dernières années au bénéfice de ses membres du comité de direction et de ses cadres supérieurs dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux de la Banque. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales nationales. Les plans d'options émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Dans les deux cas, il est généralement défini une période d'acquisition des droits de 2 à 4 ans. Les plans d'options sur actions qui seront réglés par livraison des actions le sont soit sur actions nouvelles, soit sur actions existantes et exerçables, après la période d'acquisition des droits, soit de manière trimestrielle, soit de manière annuelle.

Au 31 décembre 2016, ces plans d'options se répartissent par exercice d'échéance finale de la façon suivante :

(en unités ; en EUR)

Exercice d'échéance ultime	31.12.2016		31.12.2015		30.09.2014	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
31.12.2015	0	0,00	0	0	95.150	192,30
31.12.2017	114.798	146,68	115.309	146,68	102.345	166,49
31.12.2018	139.581	131,80	156.829	131,79	158.533	149,50
	254.379	138,51	272.138	138,1	356.028	165,82

Les mouvements des options sur actions se présentent comme suit :

(en unités ; en EUR)

	31.12.2016		31.12.2015		30.09.2014	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
Solde à l'ouverture	272.138	138	356.028	165,82	383.911	164,88
Options attribuées	0	0	32.430	138,10	0	0
Options abandonnées	(1.335)	137	(925)	163,83	(3.700)	178,87
Options exercées	(16.424)	132	(20.245)	148,92	(24.183)	148,92
Options échues	0	0	(95.150)	192,30	0	0
Solde à la clôture	254.379	139	272.138	138,10	356.028	165,82
dont exerçables	254.379	139	174.152	172,62	97.405	192,30

Suite aux plans précités et conformément à l'IFRS 2, la Banque a comptabilisé en frais de personnel, une charge inférieure à EUR 0,1 million vu que toutes les périodes d'acquisition des droits sont arrivés à terme (au 31 décembre 2015 : EUR 0,6 million ; au 30 septembre 2014 : EUR 1,1 million).

Tant que ces options ne sont pas exercées, la comptabilisation de la charge n'a pas d'impact sur les fonds propres, car ceux-ci sont augmentés d'un montant identique. Lors de l'exercice des options, les fonds propres seront majorés d'un montant égal au nombre d'options exercées multiplié par le prix d'exercice.

En plus des plans susmentionnés, trois plans d'options sur actions réglés par le paiement de trésorerie sont en cours en date du 31 décembre 2016. La juste valeur de ces options est calculée annuellement après avoir déterminé la valeur du sous-jacent aux options.

Le premier plan a été émis en 2013 sur une filiale (Industrie Invest) dont l'activité consiste uniquement à détenir des titres Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est financé par des fonds propres et de l'endettement. Le nombre d'options attribuées au 15 mai 2013 était de 79.870 dont 77.870 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2016. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2021 et un prix d'exercice de EUR 45. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 0,4 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Banque Degroof Petercam (EUR 134,26) et Degroof Equity (EUR 13,68), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (22,50 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

Le deuxième plan a été également émis en 2013 sur une filiale (Bank Degroof Petercam Spain) et est uniquement destiné aux dirigeants de cette société. Le nombre d'options attribuées au 25 septembre 2013 est de 583.000, toutes encore en cours en date du 31 décembre 2016. Ces options ont une échéance finale en date du 30 décembre 2019 et un prix d'exercice de EUR 6,17. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,2 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Bank Degroof Petercam Spain (EUR 7,75), les dividendes attendus (EUR 0) et la volatilité implicite (16,06 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au premier exercice possible).

Le troisième plan a été émis en 2014 sur une filiale (Industrie Invest II) dont l'activité consiste à détenir des titres de Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est uniquement financé par des fonds propres. Le nombre d'options attribuées au 1^{er} août 2014 était de 54.055 dont 50.135 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2016. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2019 et un prix d'exercice de EUR 160,84. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,1 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant des actions Banque Degroof Petercam (EUR 134,26) et Degroof Equity (EUR 13,68), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (22,50 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

11 Parties liées

Les parties liées à Banque Degroof Petercam sont les entreprises associées, les coentreprises, les fonds de pension, les membres du conseil d'administration et les dirigeants effectifs de Banque Degroof Petercam ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-après résument, par nature, les transactions de ces trois dernières années qui ont été réalisées avec les parties liées du groupe :

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	3.178	1.642	0	822	5.642
Prêts à terme	7.081	25	27.373	409	34.888
Prêts hypothécaires	0	11.678	0	0	11.678
Titres de placement	0	0	0	2.986	2.986
Autres actifs	0	0	0	0	0
Total des actifs	10.259	13.345	27.373	4.217	55.194
Dépôts	41.037	126	18.019	5.014	64.196
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	26	0	0	27.991	28.017
Total des passifs	41.063	126	18.019	33.005	92.213
Garanties données par le groupe	800	0	0	2.874	3.674
Garanties reçues par le groupe	30.899	0	31.710	0	62.609
Engagements	847	0	0	0	847
Montant notionnel des dérivés	942	0	0	0	942

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	111	2	93	63	269
Pertes sur instruments dérivés	10	0	0	0	10
Honoraires et commissions	0	730	0	0	730
Frais de personnel	0	0	0	3.491	3.491
Autres	0	0	0	1.819	1.819
Total des charges	121	732	93	5.373	6.319
Produits d'intérêts	173	238	639	99	1.149
Produits sur instruments dérivés	76	0	2	0	78
Honoraires et commissions	734	110	137	26	1.007
Dividendes	0	0	0	195	195
Autres	0	109	0	158	267
Total des produits	983	457	778	478	2.696

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	4.473	4.584	7	12.230	21.294
Prêts à terme	6.535	26	61.825	432	68.818
Prêts hypothécaires	0	12.514	0	0	12.514
Titres de placement	0	0	0	1.058	1.058
Autres actifs	41	0	0	0	41
Total des actifs	11.049	17.124	61.832	13.720	103.725
Dépôts	59.067	26.640	19.427	14.044	119.178
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	0	476	0	24.036	24.512
Total des passifs	59.067	27.116	19.427	38.080	143.690
Garanties données par le groupe	0	0	8.000	2.399	10.399
Garanties reçues par le groupe	25.721	0	190.123	0	215.844
Engagements	520	0	50	0	570
Montant notionnel des dérivés	951	0	0	0	951

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.056	0	4.688	0	5.744

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	72	3	54	94	223
Pertes sur instruments dérivés	11	0	0	0	11
Honoraires et commissions	1	1.904	0	0	1.905
Frais de personnel	0	0	0	5.890	5.890
Autres	0	369	0	160	529
Total des charges	84	2.276	54	6.144	8.558
Produits d'intérêts	233	356	1.674	127	2.390
Produits sur instruments dérivés	50	0	9	0	59
Honoraires et commissions	926	263	74	0	1.263
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	104	104
Autres	1	0	1	0	2
Total des produits	1.210	619	1.758	231	3.818

(en milliers EUR)

30.09.2014	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Bilan					
Avances en comptes courants	2.608	0	1.785	0	4.393
Prêts à terme	6.822	5.172	47.029	0	59.023
Total des actifs	9.430	5.172	48.814	0	63.416
Dépôts	16.561	21.666	19.466	731	58.424
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	38	657	0	21.414	22.109
Total des passifs	16.599	22.323	19.466	22.145	80.533
Garanties données par le groupe	0	0	0	2.422	2.422
Garanties reçues par le groupe	10.822	0	69.143	0	79.965
Engagements	878	0	3.773	0	4.651
Montant notionnel des dérivés	936	0	0	0	936

(en unités)

Options sur actions					
Attribuées	1.200	0	4.800	0	6.000

(en milliers EUR)

30.09.2014	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
Compte de résultats					
Charges financières	54	31	126	2	213
Pertes sur instruments dérivés	0	0	0	3	3
Honoraires et commissions	0	1.357	0	0	1.357
Frais de personnel	0	0	0	3.513	3.513
Autres	0	0	0	99	99
Total des charges	54	1.388	126	3.617	5.185
Produits d'intérêts	251	205	936	0	1.392
Produits sur instruments dérivés	3	0	0	7	10
Honoraires et commissions	125	72	20	0	217
Total des produits	379	277	956	7	1.619

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les coûts liés à la rémunération versée aux dirigeants effectifs y compris les tantièmes versés aux membres du conseil d'administration ainsi que les coûts concernant l'attribution d'options à ces mêmes personnes se présentent par catégorie d'avantages octroyés au personnel définie au sein des normes IAS 19 et IFRS 2 :

(en milliers EUR)

	31.12.2016	31.12.2015	30.09.2014
Avantages à court terme	8.008	10.583	6.612
Avantages postérieurs à l'emploi	550	418	194
Autres avantages à long terme	714	1.151	1.386
Indemnités de fin de contrat de travail	0	1.567	0
Paiements en actions	33	307	155
Total	9.305	14.026	8.347

12 Événements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration du 16 mars 2017 a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 4,50 par action pour un montant total hors groupe de EUR 47.314.467 et a autorisé la publication des états financiers.

Émoluments du commissaire

(en milliers EUR)

31.12.2016

Émoluments du commissaire dans le cadre de l'exercice de son mandat	296
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	24
Autres missions d'attestation	4
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	20
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe	585
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	510
Autres missions d'attestation	140
Missions de conseils fiscaux	299
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	71

Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale
de Banque Degroof Petercam SA pour l'exercice
clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2016, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à EUR 7.661.408 (000) et l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de la société mère, de EUR 57.877 (000).

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement par la Société de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Kontich, le 3 mai 2017
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par Erik Clinck,
Réviseur d'Entreprises